



**Violences, guerres,
conflits armés :
évolutions et
résistances**

**Violences, guerres,
conflits armés :
évolutions et
résistances**

La collection Passerelle

La collection Passerelle est née dans le cadre de la Coredem (Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale), un espace de partage de savoirs et de pratiques par et pour les acteur·rices du changement. Elle a pour objectif de traiter des sujets d'actualité qui font débat, à travers des analyses, des réflexions et des propositions issues de travail de terrain et de recherche.

Chaque Passerelle rassemble et fait dialoguer des contributions d'associations, de mouvements sociaux, de militant·es, de chercheur·ses, de journalistes, de syndicats, etc.

Tous les numéros sont disponibles sur le site : www.ritimo.org

Et téléchargeables gratuitement sur le site : www.coredem.info

L'éditeur : ritimo

L'association **ritimo** est l'éditrice de la collection Passerelle. **Ritimo** est un réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et pour un monde plus juste et plus durable. Il accueille et informe le public dans plus de 75 lieux en France, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations et des formations. Son travail éditorial contribue à rendre une information plurielle et critique accessible aux publics, en privilégiant les sources associatives, alternatives et indépendantes.

défendent leur territoire comme au Mexique ou en Inde ; féminicides de masse conçus comme une « guerre de basse intensité » contre les femmes... La guerre et ses horreurs n'ont jamais disparu pour de nombreuses populations dans le monde. Or l'Europe – et en particulier la France – a souvent un soutien actif aux exactions commises, depuis la vente d'armes aux différentes parties prenantes des conflits armés, jusqu'à l'exportation des techniques de guerre contre-insurrectionnelles, en passant par les « opérations extérieures » où les militaires français interviennent directement dans des contextes guerriers. L'absence de conflit armé sur le territoire français ne signifie en aucun cas que la France n'y prend pas part, ailleurs dans le monde.

Quoi qu'il en soit, la guerre en Ukraine et le génocide en cours en Palestine semblent avoir fait prendre conscience, en Europe, du poids de la guerre dans le monde, et provoqué un regain d'intérêt pour questionner le rôle et les conséquences du militaire dans les mouvements sociaux, à l'aune de « nouvelles » préoccupations et en fonction de « nouveaux » sujets politiques. Ainsi, penser le militarisme et la militarisation aujourd'hui implique de couvrir des phénomènes sociaux nouveaux (ou renouvelés de façon différente) qui, au-delà des conflits inter-étatiques, vont des économies criminelles aux paramilitaires, milices, narco-évangéliques et autres oligarchies foncières et extractives.



(1995), les traités sur les mines antipersonnel (1997) et les armes à sous-munitions (2008) ou dernièrement le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (2017). D'autres stratégies naissent avec les reconfigurations du militarisme : la convergence des luttes écologiques et antimilitaristes sur des territoires spécifiques, comme à Grenoble où se déploient des entreprises de technologie de pointe qui produisent des semi-conducteurs à usages civils et militaires. La production de récits alternatifs sur le passé, et les batailles autour de la mémoire sont également de puissants outils pour désamorcer l'essor du militarisme actuel et celui des extrêmes droites qu'il accompagne souvent.

Enfin, ce numéro se pose la question de la possibilité de construire une culture de paix, lorsque la guerre fait rage depuis si longtemps, et s'interroge sur la manière de rouvrir les imaginaires politiques lorsque les traumatismes passés continuent de façonner les sociétés. Car il ne s'agit pas uniquement de bloquer les guerres, mais de s'assurer qu'elles ne pourront plus jamais avoir lieu.

Au-delà de l'émotion (compréhensible et nécessaire) face aux conflits armés et aux guerres actuelles, le travail de l'antimilitarisme consiste également à freiner les accumulations d'armes, dévier les préparatifs et les budgets militaires, détricoter les coopérations policières et militaires qui tissent l'imbrication des États – et donc leur soutien mutuel indéfectible... Un travail plus souterrain consiste également à détricoter les discours et les mises en récit qui favorisent la déshumanisation de pans entiers de la population mondiale ; à lutter contre les stéréotypes de genre qui glorifient le virilisme et le masculinisme sur lesquels se construit en partie le militarisme ; et à réduire les asymétries de pouvoir structurelles qui rendent possible le recours à la violence en toute impunité. C'est dans le cadre de ce travail sur le long terme que s'inscrit ce numéro de la collection Passerelle, telle une brique de plus à l'édifice du monde non-violent que nous voulons tou-tes, à notre échelle, construire.

Sommaire

Introduction 5

PARTIE I : TECHNOLOGIE ET ARMEMENT 13

Voir le monde comme un·e palestinien·ne.
Luttes intersectionnelles contre Big Tech et l'apartheid israélien 14
APOORVA PG, TRANSNATIONAL INSTITUTE

L'urgence d'un traité encadrant les systèmes d'armes autonomes 24
AYMERIC ELLUIN, AMNESTY INTERNATIONAL

S'opposer au « cerveau de l'armement ».
En lutte contre l'industrie des semi-conducteurs à Grenoble 30
STOPMICRO38

Quand les médecins luttent contre la folie nucléaire 38
ABRAHAM BÉHAR - ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS
POUR LA PRÉVENTION DE LA GUERRE NUCLÉAIRE

PARTIE II : LE CONTINUUM SÉCURITÉ - DÉFENSE 45

La privatisation de la sécurité et l'extension des SMP.
Le rôle de l'Amérique latine dans la marchandisation de la violence 46
ELDI PAOLA ROBAYO, EHES

Militarisation et extractivisme vert au Mexique :
les deux faces d'une même médaille capitaliste 58
CARLOS TORNEL

Écologies militarisées dans les marais d'Irak :
guerre sans fin et/ou système bâti sur du sable ? 70
ANSAR JASIM

Les changements de politique européenne de défense,
de migration et de sécurité modifient la nature de l'UE 82
YASHA MACCANICO

Face à la guerre et à sa préparation, le déni démocratique 92
PATRICE BOUVERET, OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS

**PARTIE III : TERRORISME,
BANALISATION DE LA GUERRE ET BATAILLE IDÉOLOGIQUE 99**

De la défense globale au militarisme global 100x
JEAN-MICHEL LACROÛTE, COLLECTIF NATIONAL « NON AU SNU »

Nommer ou ne pas nommer la guerre,
telle est la question (démocratique) 108
NICOLAS LAMBERT

De l'huile sur le feu : la France et la guerre
contre le terrorisme en Afrique 114
RAPHAËL GRANVAUD, SURVIE

De quoi le « terrorisme » est-il (scientifiquement) le nom ? 127
MATHIAS DELORI, CERI - SCIENCES PO

Faire table rase d'une mémoire pour détruire
les capacités de résistance actuelles 135
MARIANO PACHECO

Notes sur l'état actuel du théâtre des opérations
psycho-politiques en Amérique latine : défis programmatiques
en temps de siège pour une gauche révolutionnaire à venir 145
OBSERVATOIRE « SYLVIA BERMAN » DE PSYCHOPOLITIQUE ET SANTÉ MENTALE POPULAIRE
DE L'INSTITUT PLEBEYO

Le monde ferme les yeux 152
AZHAR SHOLGAMI, AFRICA IS A COUNTRY

**PARTIE IV :
COMMENT BLOQUER LA GUERRE ET DÉMILITARISER ? 161**

Les dockers face aux armes :
en lutte contre le commerce des armements 162
LORENZO BUZZONI ET MANUEL RICO, INVESTIGATE EUROPE

Refuzniks. Les réfractaires à la guerre d'invasion de l'Ukraine 169

GUY DECHESNE, OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS

Démilitariser les territoires et les mentalités :
ce que les paysan·nes colombien·nes peuvent nous apprendre
pour bien vivre l'après-guerre. Le cas du páramo de Sumapaz 179

ANA MARÍA JIMÉNEZ GUEVARA, EHES

Liste des auteur·rices 189

Bibliographie 191

Les derniers numéros de la collection Passerelle 193



TECHNOLOGIE ET ARMEMENT



des entreprises en R&D.

- Ces multinationales ont acquis un total de 100 compagnies israéliennes. Un certain nombre d'entre elles – telles Intel, Microsoft, Broadcom, Cisco, IBM et EMC – ont acquis plus de 10 compagnies locales durant leur temps opérationnel en Israël.
- Plus de 30 licornes de la tech – des start-up évaluées à plus d'un milliard de dollars – sont situées en Israël. Cela représente environ 10 % des « licornes » dans le monde.

Cette relation symbiotique promeut les investissements de la Big Tech en Israël et renforce l'expansion de la technologie numérique militarisée et de la surveillance, dont Israël a été le pionnier mais qu'il n'est pas le seul à utiliser.

Big Tech et les guerres impériales mondiales

Le contexte spécifique de la Big Tech et de l'apartheid israélien fait partie d'une structure mondiale de pouvoir de domination, de racisme et d'États coercitifs. La technologie numérique comprend des systèmes de surveillance d'abord utilisés par les militaires, comme le soutient le rapport Digital Walls :

Les deux processus –la numérisation et la militarisation– ne sont pas seulement des développements partiellement parallèles dans le temps. Ils sont inextricablement liés : les premiers ordinateurs ont surgi de la Deuxième Guerre mondiale et internet a été développé durant la Guerre Froide par les militaires états-uniens. On ne s'étonnera pas que la technologie, la recherche et l'industrie militaires font d'énormes profits dès le début de l'économie numérique.

Le Projet Maven du Pentagone illustre la façon dont ces processus et leurs liens continuent à grandir parallèlement aux guerres globalisées et impériales. Depuis le début des années 2000, les militaires US ont utilisé des drones pour attaquer des cibles dans d'autres pays, provoquant aussi de nombreuses victimes civiles. Le Projet Maven est conçu pour augmenter les attaques de drones en analysant les enregistrements de surveillance à l'aide de l'Intelligence artificielle. Google avait initialement été engagé pour ce projet mais s'est retiré suite aux objections émises par ses propres employés. Le contrat est alors passé à AWS et à Microsoft, et a depuis été transféré à l'Agence nationale de renseignement géospatial (National Geospatial-Intelligence Agency, NGA).

Le projet « Big Tech Sells War » (« La Big Tech Vend la Guerre », ndt), qui a suivi la piste de la collusion entre les corporations tech états-uniennes et la violence antimusulmane et l'islamophobie, a noté que « Le Patriot Act octroie des pouvoirs considérables au gouvernement pour surveiller les États-uniens et même détenir indéfiniment des migrant-es qui ne sont pas accusé-es de crimes. Cela ouvre les

la nature visible de la traditionnelle industrie de production d'armes, où les armes sont clairement conçues pour tuer et réprimer, Big Tech est plus insidieuse parce que, de manière simultanée, elle prétend être démocratique et accessible. La distinction floue entre utilisation civile et militaire aide à normaliser son ubiquité et émousse notre réponse aux défis urgents qu'elle présente.

La technologie d'apartheid d'Israël

Regarder la situation d'une perspective palestinienne aide à dissiper le brouillard, au vu de la complicité de la Big Tech dans le système d'apartheid israélien. Dès avant son établissement en 1948, à travers le nettoyage ethnique de centaines de milliers de Palestinien·nes, Israël a déployé son appareil militaire et de surveillance pour les déposséder, les fragmenter et les affaiblir encore plus. Le Corps de Renseignement des Forces israéliennes d'occupation, l'Unité 8200, fut créé en 1952. Depuis, il lui a été donné pour tâche la collecte de renseignements et le décryptage des codes. L'espionnage et la surveillance des Palestinien·nes est la force motrice derrière une grande partie du développement rapide israélien des nouvelles technologies. Voici comment l'Autorité des Innovations d'Israël se prononce concernant la cyberguerre :

La cyberguerre a toujours été à la pointe de l'industrie high-tech israélienne. [...] La combinaison gagnante entre les diplômés des unités technologiques de l'IDF (Israël Defense Forces) et l'environnement innovateur soutenu par l'Autorité de l'Innovation permet à la technologie de pointe israélienne de former le futur dès aujourd'hui.

Israël exporte ce paradigme sécuritaire de craintes créées de toute pièce justifiant des réactions autoritaires de la part d'États pour assurer leur 'sécurité' et leur 'survie', en plus de ses armes et de ses technologies. Dans le cas du régime d'apartheid israélien, ce besoin de sécurité s'étend seulement à la population juive, alors que les Palestinien·nes vivent des divers degrés de privation de droits, spolié·es de toute sécurité par les politiques israéliennes.

L'Unité 8200 peut intercepter toute conversation téléphonique dans les Territoires palestiniens occupés. Des caméras de reconnaissance faciale – une pour 100 Palestinien·nes– ont été installées à Jérusalem Est occupée. Des informations privées sont utilisées pour faire chanter des Palestinien·nes et les transformer en informateur·rices. Des caméras « Œil de Faucon » conçues pour lire les plaques de voiture permettent aux forces de police israéliennes d'obtenir des informations sur la situation de véhicules en temps réel. Les points de contrôle israéliens possèdent la technologie de reconnaissance faciale, fournies initialement par Hewlett Packard. Le logiciel 'Blue Wolf', surnommé le 'Facebook pour Palestinien·nes' secret de l'armée israélienne, capture des photos de Palestinien·nes sur toute la Cisjordanie et les compare aux bases de données gérées par les militaires et le renseignement israéliens. Les soldats israéliens sont récompensés

qui reste encore à dévoiler, c'est le rôle de la Big Tech dans la production et l'exportation des technologies répressives israéliennes.

Les profits de l'apartheid pour la Big Tech

Alors que l'apartheid et le régime de colonisation de peuplement sont le 'laboratoire' pour la production d'armes et de technologies répressives, c'est la Big Tech qui fournit les investissements nécessaires et soutient la prolifération de la technologie de l'information et de l'industrie de la cybersécurité, de laquelle elle tire de juteux profits.

Les géants de la tech, de Microsoft à Google à AWS (Amazon), sont activement engagés dans l'industrie technologique israélienne. On sait que Microsoft a acquis deux compagnies israéliennes de cybersécurité entre 2015 et 2017. Adallom, créée par un vétéran d'une unité spéciale du renseignement israélien, a été achetée en 2015 pour \$ 320 millions et Hexadite pour \$ 100 millions en 2017.

En 2019, AWS, retenue avec Google pour construire la plateforme Cloud israélienne, a travaillé avec des centres de données locaux pour en édifier l'infrastructure. Faisant partie du projet Nimbus, Google a récemment monté une région locale Cloud en Israël. Selon ce contrat, les deux compagnies « se sont engagées à réaliser des achats réciproques et à lancer une coopération industrielle en Israël équivalente à 20 % de la valeur du contrat ». La deuxième plus grande base R&D de Facebook est également située en Israël.

Les États qui achètent la technologie d'espionnage et numérique d'Israël pour réprimer leurs citoyen·nes enracinent le régime d'apartheid israélien et doivent être remis en question tout en exposant la complicité et les profits des corporations Big Tech basées aux États-Unis.

La praxis de l'intersectionnalité : la campagne 'Non à la tech pour l'apartheid'

Le contrôle croissant et la complicité dans la répression militaire de la Big Tech ont été contrés par divers défis et mouvements populaires. Depuis le début des révélations des lanceur·ses d'alerte aux campagnes actuelles dénonçant les profits de guerre de la Big Tech, il existe une demande croissante pour mettre fin à la militarisation de la technologie.

Aux États-Unis, par exemple, le mouvement populaire 'No Tech for ICE' (« Pas de Tech dans l'application des lois Immigration et Douanes », ndt) met en évidence le rôle clé joué par Palantir et AWS dans la fourniture de l'infrastructure destinée à l'ICE (« Immigration and Customs Enforcement », en anglais) ainsi qu'à d'autres

contre des travailleur-ses et de créer une ambiance de peur ». D'autres l'ont rejointe pour s'élever contre les actions de représailles prises contre celles et ceux qui soutiennent cette campagne.

En plus de la profonde complicité d'AWS dans l'industrie de la technologie de l'information et de la cybersécurité israélienne, et de son soutien pour la répression ailleurs, comme décrit dans l'exemple ICE, son bilan du traitement inhumain des travailleur-ses et sa destruction des syndicats ont été largement dénoncés. La formation du Syndicat du travail d'Amazon (« Amazon Labor Union » en anglais) sur l'île Staten de New York a ainsi été un moment historique pour le mouvement syndical états-unien. L'ensemble des actions de ces employé-es vont sans doute provoquer bien des inquiétudes auprès des PDG actuels de la Big Tech.

Au-delà du soutien aux agences militaires et de surveillance, contribuant en substance à une militarisation approfondie de la vie quotidienne des gens, il est aussi question du contrôle de Big Tech sur nos données. Des aspects de nos vies qui laissent des traces dans le monde virtuel –aujourd'hui inéluctables– sont tissés dans des algorithmes qui influencent profondément nos choix, nos opinions politiques et nos décisions. Les mouvements de droits numériques appellent à défendre notre vie privée et notre sécurité contre la commercialisation des données personnelles, nulle part plus évidente que chez Google. Il existe un défi croissant envers le contrôle de Big Tech sur les vies individuelles et les choix codifiés en données. L'alternative au colonialisme des données a aussi suscité des débats animés sur l'open source, la propriété publique, etc.

En première ligne face au colonialisme numérique, la Palestine est donc un signe de ce qui est à venir – et par conséquent le lieu où nous devons d'abord résister. Sous prétexte de combler la fracture numérique, Big Tech s'enracine de plus en plus, en extrayant des données et en tirant profit de celles-ci. L'épidémie de Covid-19 a exacerbé cela en ce que les gens partout dans le monde ont dû travailler et étudier chez eux, la plupart sans accès à la technologie numérique et sans équipement.

L'intérêt croissant des étudiant-es et des professeur-es pour remettre en question le contrôle des compagnies Big Tech, telle que Google, dans le domaine de l'éducation, ainsi que ses liens directs avec l'oppression des Palestinien-nes, a poussé la campagne mondiale 'No tech for Apartheid' à développer une boîte à outils pour s'organiser sur les campus universitaires.

La campagne contre le Projet Nimbus se situe au croisement de la solidarité palestinienne, de l'anti-apartheid, des droits des travailleur-ses, des droits numériques et des mouvements de décolonisation et de démilitarisation. Dans ce mouvement en évolution, elle offre un clair regard sur la matrice d'oppression, de la militarisation, du capital néolibéral et de l'apartheid israélien – tous promus

sur les armes : limitations géographiques, temporelles, compréhension des algorithmes, exclusion des algorithmes d'apprentissage automatique...

Les exigences d'un traité juridiquement contraignant afin d'encadrer la recherche, le développement et le déploiement de ce type d'armes se multiplient au sein des Nations Unies, du Comité international de la Croix-Rouge, parmi la communauté scientifique, les spécialistes de la robotique et de professionnel·les des technologies, etc.

Quel est le problème ?

Le remplacement de soldat·es par des machines rendra la décision de partir en guerre plus facile : elles peuvent être déployées à grande échelle, sans engager de soldat·es – à faible coût, mais avec des conséquences massives. Par ailleurs, les machines ne peuvent pas effectuer de choix complexes sur le plan éthique dans des contextes imprévisibles comme les champs de bataille ou des scénarios du monde réel ; rien ne saurait remplacer une prise de décision humaine. Laisser le choix de tuer à des machines franchit une ligne rouge morale et éthique, les algorithmes étant imparfaits et incapables d'appréhender la valeur de la vie humaine. Il n'est pas du tout évident qu'une intelligence artificielle permette le respect du droit international, notamment le principe de distinction entre combattant·es et non-combattant·es. En outre, si des crimes de guerre ou autres violations des droits humains sont commis par des machines qui ont pris la décision de tirer sur la base d'un traitement algorithmique, il sera très difficile d'engager des responsabilités concrètes. Qui serait jugé : le fabricant ? Le concepteur ? Le militaire l'ayant activé ? Le commandant ayant décidé de son déploiement ? Cette perte de responsabilité priverait les victimes de droit au recours et viderait des droits fondamentaux de leur substance, puisque leur violation ne serait pas sanctionnée.

Il a déjà été souligné que les technologies telles que la reconnaissance faciale, vocale, des émotions et de la démarche ont des difficultés à identifier les femmes, les personnes de couleur et les personnes présentant des handicaps ; mais également, qu'elles causent d'immenses torts aux droits humains lorsqu'elles « fonctionnent ». Employer ces technologies sur les champs de bataille, dans le domaine de l'application des lois ou de contrôle aux frontières, serait désastreux. Les civil·es en paieraient le prix. Les graves violations des règles de la guerre commises dans les conflits actuels en Ukraine, en Israël-Palestine et au Soudan entraînent un coût exorbitant en vies civiles. Les systèmes d'armes autonomes rendraient la guerre encore plus déshumanisante et meurtrière pour les civil·es.

Les armes autonomes représentent également une menace sécuritaire terrifiante. Les laisser proliférer entraîne aussi le risque que des groupes armés qui, déjà, ne respectent aucune règle de la guerre se les procurent. Et elles pourraient être

Ces types d'armes incarnent un glissement progressif vers l'autonomisation des armes qu'aucune règle juridique spécifique n'encadre pour limiter leur autonomisation pour identifier et attaquer des cibles.

En 2013, des discussions ont commencé sur les armes autonomes au sein de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) à Genève, notamment sous l'impulsion de la France. En 2017, un groupe d'experts gouvernementaux a été créé sur le sujet, laissant espérer que les États pourraient aller vers l'ouverture de négociations en vue d'un traité. Si le groupe d'expert-es a permis d'avancer vers des convergences politiques sur la définition des armes autonomes et la manière de les réglementer (avec des interdictions et des obligations positives, pour assurer un contrôle humain significatif), la CCAC échoue à ouvrir des négociations pour adopter un instrument juridiquement contraignant. La raison ? Les décisions doivent être prises par consensus, ce qui signifie que le blocage d'un pays peut empêcher toute avancée. La Russie a notamment été particulièrement réticente à progresser sur le sujet, allant jusqu'à contester les règles de procédures ou la participation de la société civile aux discussions. Résultat, le mandat actuel de la CCAC ne prévoit toujours pas que les membres doivent discuter des éléments d'un futur traité.

Vers un traité international qui interdise les armes autonomes

Face au blocage de la CCAC, la question des armes autonomes est discutée dans d'autres enceintes des Nations Unies : au Comité des droits de l'Homme, elle a fait l'objet de plusieurs rapports, et surtout dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), qui a adopté deux résolutions sur le sujet en 2023 puis en 2024. Ces résolutions ont été adoptées par une immense majorité d'États et permettent de déplacer les discussions dans le cadre de l'AGNU où les décisions se prennent à la majorité, ce qui permettrait de surmonter le blocage des pays qui rejettent toujours les réglementations sur les systèmes d'armement autonome. Si la résolution votée en décembre 2024 (avec 166 voix pour) n'ouvre toujours pas de négociations en vue d'un traité, elle prévoit des discussions informelles dans le cadre de l'AGNU en 2025 et l'inscription du sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de 2025. Une chance d'arriver à l'ouverture de négociations d'ici l'année prochaine ? Le CICR et le Secrétaire général des Nations Unies appellent à l'adoption de nouvelles normes sur les armes autonomes d'ici 2026.

Il y a urgence : l'automatisation croissante des technologies militaires nous rapproche dangereusement de leur déploiement massif. L'année à venir sera cruciale. Par le passé, d'autres traités ont interdit le développement, la production ou l'usage de certaines armes, à l'image du traité d'Ottawa sur les mines anti-personnel, en 1997, ou de celui d'Oslo sur les armes à sous-munitions, en 2008. Sur la base de ces traités, plus de cent États ont mis fin à la prolifération de ces armes. Un signal clair a été envoyé aux industriels et aux financeurs de ces armes, les

rendant plus difficiles à exporter et indiquant clairement que les États les utilisant seraient stigmatisés. Bien que ni la Russie ni l'Ukraine ne fassent partie de la Convention sur les armes à sous-munitions, l'utilisation de ces armes dans ce conflit a suscité une vague d'inquiétude et de dénonciations.

Il est essentiel que les différents États poursuivent leurs efforts pour avancer de manière constructive sur le sujet et soutiennent l'ouverture de négociations pour un traité en dehors de la CCAC. C'est l'unique moyen réaliste d'aboutir à l'adoption de normes juridiques solides dans un avenir proche. Plus que jamais, le monde a besoin que les dirigeants mondiaux se fixent des règles, en contrôlent le respect et sanctionnent les abus. Le développement et la prolifération de ces armes qui défient la morale et menacent la sécurité mondiale ne sont pas une fatalité. Le droit international est un choix politique.

drones et des missiles des armes produites en France. Grenoble est spécialisée dans les semi-conducteurs (ou puces électroniques). Tout ce business se fait en parfaite harmonie entre centres de recherche publics (Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Centre national de recherche scientifique (CNRS), Université Grenoble Alpes...) et entreprises privées (STMicroelectronics, Soitec, Lynred...), les secondes étant souvent issues de brevets déposés par les premiers⁴. Ces partenariats public-privé – et leurs implications militaires – étaient jusqu'à récemment très peu contestés par les nombreux collectifs militants que compte l'agglomération. Si l'on excepte une mémorable manifestation contre l'ouverture du « premier pôle européen en micro et nanotechnologies », Minatec, en 2006, et l'activité du « site de bricolage pour la construction d'un esprit critique à Grenoble » Pièces et Main d'Oeuvre, depuis le début des années 2000, ainsi que quelques incendies revendiqués par des anarchistes depuis 2020, les industriels travaillent tranquillement, sans souffrir de l'opprobre que devrait leur valoir l'implication dans des recherches au mieux inutiles et bien souvent nuisibles.

Ces derniers mois, le vent a tourné, et il est désormais de notoriété publique que la prospérité grenobloise repose sur un accaparement des ressources du territoire (eau, terres arables) à destination d'applications plus que contestables. À la tête de la contestation, le collectif STopMicro enchaîne enquêtes et mobilisations militantes, construisant un véritable rapport de force avec les industriels et les institutions qui les soutiennent. Point d'orgue : une manifestation de 2 000 personnes en avril 2024 et l'annonce par l'industriel Soitec de la suspension pour un an de ses projets d'agrandissement.



Les ferments de la contestation

Pour comprendre comment le sujet a (re)trouvé une place dans l'espace public et la sphère militante, il faut mentionner quelques événements qui ont jalonné les années précédentes. Ainsi de la publication début 2021 du livre du Groupe Grothendieck *L'Université désintégrée. La recherche grenobloise au service du complexe militaro-industriel*⁵, une enquête très documentée qui décortique les liens

[4] C'est ainsi le cas des trois entreprises citées, ex-start-ups du CEA.

entre université et industrie depuis un siècle, et le rôle discret mais prégnant de la Grande muette dans les noces du public et du privé. Les termes du débat y sont posés. En parallèle, trois éditions du cycle de discussions sur l'écologie politique *Érosions* se tiennent, malgré le contexte compliqué des restrictions sanitaires, et permettent la mise en réseau de différent-es activistes critiques de l'infrastructure capitaliste⁶. Mentionnons aussi l'organisation semi-pirate d'un colloque sur le campus de Grenoble sur le thème « Faut-il continuer la recherche scientifique ? » au printemps 2022, ou les rencontres nouées lors de la contestation du pass sanitaire, qui aboutissent à l'organisation d'une soirée critique du numérique à la librairie-bibliothèque Antigone en septembre 2022 par le collectif Ruptures. Tous ces événements pourraient sembler anecdotiques. C'est pourtant loin d'être le cas : ils ont contribué à une repolitisation de la question technologique à Grenoble.

Mi-2022, cette agitation militante vient rencontrer l'actualité économique, géopolitique et climatique. Lors d'un été caniculaire marqué par les sécheresses et les restrictions d'usages, Emmanuel Macron fait le déplacement dans le Dauphiné pour annoncer l'extension de l'usine de Crolles de STMicroelectronics, le premier employeur privé local, qui projette un doublement de ses capacités de production, impactant directement la ressource hydrique : le secteur de la microélectronique étant très gourmand en eau (il faut 1 700 litres pour rincer une seule plaquette de silicium lors de sa fabrication), l'usine prévoit de consommer après agrandissement 21 500 m³ quotidiens, soit 249 litres par seconde. Une augmentation de 190 % par rapport à 2021. C'est l'équivalent de ce que consomme une ville de 140 000 habitant-es, ses ménages, ses écoles, ses piscines et ses parcs.

La goutte d'eau qui met le feu aux poudres

C'est lors de la soirée critique du numérique de septembre 2022 qu'émerge l'idée de faire « quelque chose » contre l'agrandissement de l'usine de puces. Informé-es par les articles que le journal local *Le Postillon* a consacrés au sujet, on évoque à quelques un-es la modeste idée de faire des affiches pour dénoncer le scandale de la consommation d'eau de l'usine. Et puis non, finalement, on vise plus haut : on organisera une grande manifestation devant les usines au printemps ! On crée le collectif *STopMicro* et on écrit le premier tract, qui appelle à un rassemblement pour dénoncer cet accaparement de l'eau potable (!) et la collusion des pouvoirs publics qui l'accompagne. Le mois suivant, le 14 décembre, nous sommes une soixantaine sous la neige à déposer 249 bouteilles d'eau – l'équivalent de ce que consommera l'usine chaque seconde – devant la Régie des Eaux de Grenoble, avec

[5] Groupe Grothendieck, *L'Université désintégrée. La recherche grenobloise au service du complexe militaro-industriel*, Le monde à l'envers, 2021.

[6] Citons pêle-mêle des présentations du livre de l'Atelier Paysan *Reprenre la terre aux machines*, ou de la saison 4 des *Soulèvements de la terre*, un exposé sur la lutte menée dans les années 70 par Alexandre Grothendieck et le groupe *Survivre et vivre...*

Ici et maintenant, nous avons doublement à faire. Courant 2023, nous apprenons que l'usine Soitec basée à Bernin, petite sœur de ST produisant également des puces, menace elle aussi de s'agrandir. Des productions différentes mais complémentaires, toutes deux auréolées de la même fierté régionale et nationale : grâce à elles, c'est « la relocalisation de la production de puces » qui est en route ! Nous enquêtons donc également sur Soitec pour comprendre les origines de l'entreprise et ses principaux débouchés (téléphonie, voitures électriques...)⁸. Nous comprenons sans surprise que l'argument de la relocalisation permet de ne jamais remettre en question le bien-fondé des productions, ni des dommages qu'elles génèrent. Dès l'automne 2023, nous décidons de faire de l'extension de Soitec l'un des objets de notre lutte.

Nous mettons alors en lumière l'importance militaire de Soitec et de STMicroelectronics. Un secret de polichinelle, quelque chose que tout le monde sait mais cherche à oublier, car c'est moralement inconfortable. Les faits sont là : Soitec a été créée au début des années 1990 pour industrialiser une technologie développée au sein du CEA en partenariat avec la Direction des applications militaires du CEA (CEA-DAM) dans le but de répondre aux besoins de défense, en particulier de dissuasion nucléaire⁹. En effet, les puces conçues par Soitec ont la propriété d'être plus résistantes aux « environnements critiques », tels les milieux irradiés. L'entreprise devient donc un enjeu stratégique pour l'État français. Ainsi, en 2018, le responsable de la CEA-DAM confirmait l'implication de Soitec dans les activités militaires : « Les composants électroniques [de STMicroelectronics et Soitec] servent pour la dissuasion [nucléaire] »¹⁰. Deux ans auparavant, un rapport parlementaire affirmait également que la capacité de dissuasion nucléaire française serait affectée « si STMicroelectronics ou Soitec arrêtaient leur activité défense »¹¹. Nous découvrons aussi les partenariats de Soitec avec ST, Ecrin System ou la Direction générale de l'armement (DGA), son acquisition de l'entreprise de design de puces pour applications militaires Dolphin Design en partenariat avec le missileier MBDA¹², ou encore la production de puces spéciales en nitrure de gallium pour les radars¹³.

L'enquête révèle aussi les ramifications militaires de l'usine de Crolles de STMicroelectronics. Un exemple parmi d'autres : l'usine est à la tête du consortium

[8] Collectif STopMicro, « Soitec: 30 ans de nuisances sans merci », sur <https://stopmicro38.noblogs.org>

[9] François Geleznikoff (directeur du CEA/DAM), « Soixante ans d'innovations scientifiques et technologiques à la Direction des applications militaires du CEA », *Hérodote* n°170, 2018, <https://www.cairn.info/revue-herodote-2018-3-page-37.htm>

[10] « Supercalculateurs : l'atome trouve un nouveau souffle », *Libération*, 7/02/2018, https://www.liberation.fr/france/2018/02/07/supercalculateurs-l-atome-trouve-un-nouveau-souffle_1628227/

[11] M. J-J Bridey et J Lamblin, « en conclusion des travaux d'une mission d'information sur les enjeux industriels et technologiques du renouvellement des deux composantes de la dissuasion », N° 4301, 14.12.2016. [https://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4301\(index\)/rapports-information](https://www2.assemblee-nationale.fr/documents/notice/14/rap-info/i4301(index)/rapports-information)

[12] Pour plus de détails, lire Collectif STopMicro, « Soitec: 30 ans de nuisances sans merci », sur <https://stopmicro38.noblogs.org> et

[13] <https://www.defense.gouv.fr/aid/actualites/great-developper-technologie-nitrure-gallium-gan-enjeu-strategique-defense>

Produire des effets

Lutter contre ces extensions nous donne une prise contre l’emballement technologique, l’extractivisme et le saccage des milieux naturels. Il est évidemment toujours difficile de juger des effets qu’une lutte produit et de démêler ce qui est de l’ordre d’autres facteurs et de son action propre. On peut cependant mettre à notre crédit plusieurs effets.

La contestation est connue à Grenoble et ses habitant·es sont désormais informé·es des enjeux, de même que les salarié·es des usines. Les deux entreprises, qui ont toujours œuvré sans aucune contestation, savent maintenant qu’elles doivent prendre plus de précautions et mettre plus de formes à leurs mouvements. Elles communiquent abondamment ces derniers mois auprès de leurs salarié·es sur les efforts fournis pour économiser l’eau (une préoccupation que ces entreprises n’avaient jamais eue auparavant). En outre, le rapport de force que nous avons imposé oblige l’État à respecter certaines procédures dites « démocratiques » telles que les concertations préalables. Quoique produisant un fort son de pipeau, ces concertations constituent une épine dans les projets des industriels. Elles leur font perdre du temps, les obligent à constituer des dossiers plus solides que d’habitude et permettent de faire fuiter des informations sur lesquelles nous nous appuyons pour lutter. L’exemple de la concertation sur l’agrandissement de Soitec (en cours à l’heure où nous écrivons) est éclairant : alors que l’entreprise comptait se cacher derrière la Communauté de communes et Isère Aménagement, porteurs d’un simple « projet d’extension d’une zone d’activité économique », le collectif STopMicro a imposé que Soitec soit reconnu comme co-porteur du projet. Ce qui déclencha, quelques mois plus tard, le retrait de l’industriel, vraisemblablement gêné de la visibilité inhabituelle accordée à ses projets. La peur des « dommages réputationnels » l’amena à annoncer la suspension de ses projets d’agrandissement. Alors que le projet d’agrandissement de la zone d’activité économique est, lui, toujours d’actualité, nous comptons tout mettre en œuvre pour *annuler* ces deux projets (qui n’en forment en réalité qu’un seul). L’histoire est en train de s’écrire et on prépare des banderoles.

Perspectives

Si, à l’heure où nous rédigeons ces lignes, les usines restent bien installées, une fissure s’est formée dans la technopole grenobloise. Nous tâchons de nous y engouffrer. De l’élargir.

Nous terminons ces jours-ci une nouvelle enquête sur les ramifications internationales des entreprises crolloise et berninoise : leurs partenariats internationaux et leurs réseaux d’approvisionnement extractivistes sur tous les

[16] Groupe Grothendieck, « De Grenoble à Tel-Aviv », sur <https://lundi.am>

Quand des médecins se coalisent contre la folie nucléaire

ABRAHAM BÉHAR, ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS POUR LA PRÉVENTION DE LA GUERRE NUCLÉAIRE

Tout commence au cours d'un congrès de cardiologie en 1980 : un participant a un arrêt cardiaque, et deux cardiologues se précipitent pour le réanimer. Il s'agit d'un Étatsunien, Bernard Lown, et d'un Soviétique, Evgeni Chazov : après l'alerte, ils en viennent à parler de prolifération nucléaire. Ils s'accordent totalement sur un point : en cas d'utilisation de la bombe, aucun traitement, aucun secours n'est possible par des soignant-es irradié-es. Faute de traitement, seule la prévention est possible. Ils fondent alors dans leurs deux pays respectifs une internationale, l'IPPNW (Internationale des praticiens pour la prévention de la guerre nucléaire) en 1980. Avec un seul objectif : la *prévention*, à rebours des mouvements anti nucléaires classiques qui réclament la paix sans s'attaquer aux causes premières de la guerre. La section française, l'AMFPGN, se crée en 1984, suivie par 80 pays au-delà de tous les pays dotés de l'arme nucléaire. En 1988, nous recevons le prix Nobel de la paix.

Un choix redoutable : comment s'y prendre en santé publique ?

Contrairement à la médecine de soin, la prévention exige d'avoir recours à toute une batterie d'actions pour convaincre des patient-es... en pleine santé. Pour ce faire, il faut être à la fois simple et accessible, en proposant des solutions acceptables et efficaces pour combattre ce mal, comme le port du masque pendant une épidémie.

uniquement à partir des effets nocifs sur la santé publique, preuves scientifiques à l'appui. Le stock de plus de 10 000 têtes nucléaires par pays (États-Unis et URSS) va décroître à quelques centaines. Nous allons ensuite parcourir le monde pour arrêter et au moins freiner la prolifération atomique. Avec les collègues de l'association internationale, je suis parti plaider cette cause à Moscou, Washington, Pékin, New Delhi, Karachi, sans oublier Londres, Paris, et même Pyongyang. En traînant les pieds, la France et le Royaume-Uni vont aussi diminuer leur stock.

Que peut-on faire pour les pays futures cibles et non nucléaires ? L'idée est venue de la filiale australienne de l'IPPNW. Le 30 avril 2007, nous proposons *un traité d'interdiction des armes nucléaires (le TIAN)*, visant directement à l'abolition de toutes armes atomiques. Cela, non seulement pour stopper la prolifération mais aussi pour être une issue possible pour les États nucléarisés. Le succès de la campagne du TIAN soutenue par plus de 100 pays nous a valu un deuxième prix Nobel, en cohérence avec le premier en 1988. Même si cela est difficile, c'est en s'appuyant sur la volonté populaire tout particulièrement exprimée dans les pays cibles du tiers monde, que nous avons contribué à de telles avancées. C'est particulièrement le cas en Afrique, avec des États inquiets devant l'extension de la menace nucléaire pour leur continent.

2014, le grand tournant

Le vertige du succès nous a empêchés de voir de suite le grand changement. Contrairement aux diverses actions bellicistes des États-Unis avec *occupation* de différents pays comme l'Irak ou l'Afghanistan, la Russie ouvre une nouvelle ère avec *l'annexion* de territoires comme la Crimée, sous couvert du *parapluie nucléaire* : à chaque étape des conquêtes russes, la menace atomique sert à empêcher toute riposte des occidentaux. Il faut être honnête, nous n'avons pas su tirer toutes les conséquences de ces annexions, et nous avons laissé nos compatriotes se laisser bercer par les discours lénifiants sur le maintien de la paix.

En 2022, la guerre en Ukraine est venue confirmer le changement total de paradigme : dans la pyramide de la violence, la violence d'État conduit à *une fusion* des 4 premiers étages. Dans cette guerre de conquête la terreur d'État est décisive : en Russie, le conflit avec l'Ukraine entraîne non seulement une violence sociale interne, non seulement l'écrasement de tous les terrorismes comme celui des Tchétchènes, mais aussi l'étouffement de toute révolte civile comme en Géorgie : la violence d'État s'introduit ainsi dans la pyramide.

Que faire ? Comment reconstruire une problématique de prévention alors que la guerre est à nos portes et que le délire russe d'annexion règne en Ukraine, comme à Taïwan par la Chine, autorisée par la menace de l'usage de la force nucléaire ? Comment agir alors que d'autres conflits s'éternisent comme à Gaza ? Peut-on

LE CONTINUUM SÉCURITÉ - DÉFENSE

stabilité régionale et la légitimité des États. Cette analyse se centre sur la manière dont la Colombie a réussi à se positionner au niveau mondial comme l'un des principaux fournisseurs de personnel dans le domaine de la sécurité privée, et se penche sur les implications de cette tendance pour la sécurité, la stabilité régionale et la légitimité des États.

L'article se structure en trois parties. La première analyse la façon dont les SMP ont remplacé les mercenaires traditionnels et agissent en zone de conflit de basse intensité avec des contrats légaux, mais en créant une grande instabilité, c'est-à-dire la perturbation ou l'affaiblissement des structures politiques et sociales des États, ce qui provoque une dépendance vis-à-vis des forces étrangères et l'érosion de la légitimité du pouvoir gouvernemental et local. La deuxième partie examine le rôle fondamental des États-Unis en tant que promoteurs de ce phénomène. Enfin, la troisième partie présente le cas de l'Amérique latine, en soulignant son rôle de fournisseur de main d'œuvre pour ces compagnies.

L'apogée des compagnies militaires et de sécurité privée : la fragmentation du monopole de la force des États

Le personnel de ces entreprises s'appelle des mercenaires, un terme historiquement utilisé pour décrire des individus qui s'enrôlent volontairement dans les forces armées d'un État belligérant duquel ils ne sont pas citoyens, dans le but d'obtenir des bénéfices personnels, principalement économiques. Bien que les mercenaires aient joué un rôle important durant le Moyen Âge et les conflits coloniaux, leur utilisation a été condamnée et interdite par différentes lois et conventions internationales telles que la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'entraînement de mercenaires de 1989, la Convention de l'Union africaine de 1972 et le Protocole I des Conventions de Genève de 1949.

Étant donnée leur illégalité, actuellement, les Sociétés Militaires Privées (SMP) déclarent engager des *contractors*³ en sécurité, mais la différence entre « mercenaires » et « *contractors* » est problématique et constitue très souvent un changement de nom qui ne change rien à la réalité des faits. Bien que les SMP se présentent comme des entreprises qui agissent sur la base de contrats légaux, établissant ainsi un lien formel avec leurs employeurs, leur motivation reste éminemment économique et, dans de nombreux contextes, leurs activités ressemblent beaucoup à celles des mercenaires traditionnels.

Le changement de terminologie n'implique pas un changement de la nature de

[3] Employé d'une Société Militaire Privée. L'emploi du mot anglais ici est délibéré, la littérature scientifique sur le sujet faisant de même.

paramilitaires pendant les années 1980. Klein a formé des paramilitaires en techniques militaires, contribuant ainsi à la militarisation du conflit colombien et à la création d'un contexte de violence qui échappait totalement au contrôle de l'État⁷.

L'expansion et le développement des SMP présentent plusieurs défis et risques. L'un des plus importants est la fragmentation du monopole de la force d'État. La présence d'acteurs privés dans des opérations de sécurité et de défense affaiblit le contrôle de l'État et génère des zones d'insécurité, en particulier dans des contextes de conflit interne. En Colombie, la participation de SMP telles que DynCorp, AirScan et Northrop Grumman lors d'opérations militaires a conduit à une société militarisée et à la perte de légitimité de l'État⁸. Une autre problématique est la violation des droits humains et les pertes civiles qui restent impunies. C'est le cas, en Irak, de la participation de la SMP Blackwater au massacre du Square Nisour en 2007, qui a provoqué la mort de 17 civil-es irakien-nes ; et en Colombie, du bombardement de Santo Domingo, Arauca, en 1998, dans lequel est impliquée l'entreprise Airscan, qui a causé la mort de 17 civil-es. Ces deux exemples illustrent comment ces entreprises agissent en toute impunité dans la région, renforçant la difficulté à exercer un contrôle démocratique et à lutter contre l'impunité des crimes de guerre.

Aujourd'hui, en Ukraine, on observe une participation de plus en plus importante de compagnies militaires et de sécurité privées qui opèrent tant du côté russe que du côté ukrainien. Des entreprises telles que Wagner, qui entretient des liens étroits avec le gouvernement russe, ont joué un rôle clé dans ce conflit, en assumant des missions qui vont de l'entraînement et du déploiement de combattants jusqu'à des opérations de combat direct. Non seulement l'intervention de ces entreprises

de plus en plus fréquentes de guérillas telles que les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Klein est arrivé en Colombie sous prétexte de diriger une entreprise de sécurité appelée Hod Hahanit, qui proposait un entraînement militaire et tactique. Cette entreprise fournissait des formations en techniques de combat et de contre-insurrection à des groupes paramilitaires qui, par la suite, deviendraient des acteurs-clés dans le conflit armé colombien, ce qui a exacerbé la violence dans le pays. Sa présence et ses activités dans le pays ont fait l'objet d'une polémique internationale lorsqu'ont été rendus publics des vidéos révélant la relation directe entre le narcotrafic et les groupes paramilitaires qu'il avait entraînés. Bien qu'il n'ait pas été embauché directement par l'État colombien, son intervention a eu un impact significatif sur la dynamique du conflit armé interne.

[7] « Bogota attend l'extradition de Russie d'un mercenaire israélien », publié le 13 mars 2008. Consulté le 10 octobre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2008/03/13/bogota-attend-l-extradition-de-russie-d-un-mercenaire-israelien_1022407_3210.html

[8] La légitimité de l'État se fonde sur sa capacité à exercer le contrôle exclusif de la force et à garantir la sécurité de ses citoyen-nes. Lorsque ce contrôle est partagé ou affaibli par la présence d'acteurs privés tels que les SMP, la perception publique de l'État comme garant de l'ordre et de la justice se voit affectée. Dans le cas de la Colombie, la participation d'entreprises privées à des opérations militaires et de sécurité a non seulement fragmenté le monopole de l'État sur l'usage de la force mais produit une perception d'incapacité de l'État à résoudre lui-même les problèmes de sécurité. Cela peut mener à une érosion de la confiance dans les institutions publiques qui poussent les citoyen-nes à chercher des solutions alternatives hors du cadre de l'État, ce qui affaiblit la cohésion sociale et aggrave l'instabilité. Le manque de contrôle sur les acteurs privés peut, de plus, leur éviter d'avoir à rendre des comptes et favoriser la multiplication d'abus, ce qui exacerberait encore plus la crise de légitimité de l'État.

controverse, tant sur le plan international qu'international. Au lieu de dépendre exclusivement des forces armées traditionnelles, les États-Unis utilisent ces entreprises comme une ressource qui leur permet de façonner le contexte de sécurité mondial selon leurs intérêts et, dans le même temps, de minimiser les coûts politiques et diplomatiques qu'impliquerait le déploiement de troupes officielles. Ainsi, l'utilisation des SMP est non seulement une question d'économies et d'efficacité, mais également une stratégie délibérée afin de maintenir leur hégémonie et répondre avec flexibilité aux défis mondiaux⁹.

Diverses raisons stratégiques expliquent le fait que les États-Unis soutiennent et promeuvent le développement de ces entreprises. Tout d'abord, la réduction des coûts et des ressources : l'utilisation des SMP leur permet de déployer du personnel hautement qualifié sans avoir à recourir à des coûts permanents liés à la prise en charge financière d'une force militaire régulière. Contrairement aux armées conventionnelles, les entreprises privées ne sont employées que lorsqu'on a besoin d'elles, ce qui réduit significativement les dépenses de logistique et de maintenance. De plus, le profil type du personnel embauché par ces entreprises est constitué d'anciens militaires qui ont déjà reçu une formation de la part des forces armées d'autres États ou organisations. Cela permet aux États-Unis de privatiser les coûts des entraînements et de tirer profit des connaissances acquises par ces anciens soldats sans avoir à investir dans leur formation initiale. Résultat : des économies significatives, en particulier dans des contextes où une intervention militaire prolongée n'est ni durable ni politiquement viable.

Deuxièmement, les SMP permettent de réduire le coût politique des interventions militaires. En engageant des entreprises privées, le gouvernement états-unien peut mener des opérations à haut risque ou participer à des conflits sans que leurs forces armées ne soient directement exposées. Cela réduit l'impact politique en cas de pertes humaines car la mort de personnels privés ne suscite pas le même degré d'examen attentif du public et ne génère pas de pressions internes pour modifier la stratégie d'intervention. Par exemple, en Irak, la perte d'agents de Blackwater et d'autres SMP n'a pas reçu la même attention que la mort de soldats états-unis, ce qui a permis aux États-Unis de maintenir un plus grand nombre de soldats sur le terrain sans souffrir de répercussions politiques qui auraient pu surgir de la perte de personnel militaire.

La troisième raison-clé est la flexibilité opérationnelle qu'offrent les SMP. Ces entreprises ont la capacité de s'adapter rapidement à des contextes divers et de fournir une large gamme de services qui vont de la protection d'infrastructures

[9] Kinsey, Christopher. 2007. *Corporate Soldiers and International Security: The Rise of Private Military Companies*. Transferred to digital print. Contemporary Studies, London New York, NY: Routledge, Taylor & Francis Group.

l'expansion de ces entreprises mais aussi comme une source de main d'œuvre hautement qualifiée et accessible. Des ex-militaires et ex-paramilitaires¹⁰ de pays tels que la Colombie, le Chili, le Pérou et le Salvador ont été enrôlés par des Sociétés Militaires Privées (SMP) et ont été impliqués dans les conflits au Moyen-Orient et en Afrique. Ces dynamiques ont donné lieu à un nouveau type de mercenariat moderne, au sein duquel du personnel militaire latino-américain participe à des conflits éloignés de ses intérêts nationaux et avec des motivations principalement économiques¹¹.

La Colombie est un cas emblématique de cette dynamique de privatisation de la sécurité et de l'externalisation du personnel militaire. Comme cela a été mentionné plus haut, dès les années 1990, dans le cadre du Plan Colombie, le gouvernement états-unien a favorisé la coopération militaire avec ce pays afin de lutter contre le narcotrafic et le terrorisme. L'alliance stratégique entre les États-Unis et la Colombie a renforcé un schéma de privatisation de la sécurité et donné lieu à un phénomène d'exportation de la main d'œuvre militaire colombienne : la Colombie est le pays qui a reçu l'entraînement le plus important de la part des États-Unis. De ce fait, ce pays a le plus haut indice de recrutement de personnel par les SMP, car les militaires colombiens connaissent les opérations, les instruments, les tactiques et les doctrines états-uniennes.

De plus, les coûts de recrutement d'un Colombien sont très inférieurs à ceux de ses homologues d'autres pays. Les contractors colombiens ont été déployés en Irak, en Afghanistan et, plus récemment, au Yémen et aux Émirats Arabes Unis avec des conditions salariales qui, en moyenne, varient entre 1000 et 3000 \$ par mois. Des chiffres bien en deçà des salaires offerts aux *contractors* de pays « développés ». Malgré cela, nombre de travailleurs colombiens acceptent ces emplois car, bien que les salaires soient bas comparés à ceux de leurs homologues étrangers, ils restent considérablement plus élevés que ce qu'ils pourraient obtenir dans leur propre pays. Très souvent, particulièrement pour les postes aux échelons inférieurs, ils acceptent ces emplois sans une connaissance réelle des conditions de travail. Cela les expose à des situations de précarité et de dangerosité importantes.

[10] Un paramilitaire est un membre d'un groupe armé organisé, qui agit en dehors des forces militaires officielles de l'État, mais dont il peut bénéficier de certaines formes de soutien, de tolérance ou de coordination. Souvent, ces groupes agissent à des fins politiques, de contrôle territorial ou de protection d'intérêts privés, et souvent ils participent à des activités illégales comme la violence politique, la répression ou, dans certains cas, le crime organisé. Bien que ne faisant pas officiellement partie de l'armée, leur activité peut compléter les fonctions des forces armées officielles ou s'y substituer. Dans le contexte colombien, le terme *paramilitaire* fait référence aux groupes armés illégaux qui ont surgi en tant que force d'autodéfense pour protéger des intérêts privés face à la guérilla. Avec le temps, ces groupes ont commencé à prendre part aux massacres, aux déplacements forcés et au narcotrafic. Malgré la démobilisation des Autodéfenses Unies de Colombie (AUC) en 2003, de nouveaux groupes ont fait surface, connus sous le nom de bandes criminelles émergentes (BACRIM), et ont continué à prendre part aux activités illicites et de contrôle territorial.

[11] Perret, Antoine, éd. 2010. *Mercenarios y compañías militares y de seguridad privadas: dinámicas y retos para América Latina*. Bogotá: Univ. Externado de Colombia.

que les responsabilités du gouvernement sont minimisées en cas de sévices ou de violations des droits humains, la légitimité de l'État se voit ébranlée. Les expériences de sévices de la part des *contractors* dans des pays comme l'Irak ou l'Afghanistan et, plus récemment, dans des pays d'Afrique et du Moyen-Orient, ont montré que le manque de régulation effective et l'ambiguïté du statut légal de ces *contractors* rendent compliqués le traitement judiciaire et le rendu de comptes.

En résumé, le lien entre les SMP et l'Amérique latine, avec la Colombie comme épice centre stratégique, a fait de la région un important fournisseur de services de sécurité privée et un exportateur de main d'œuvre entraînée. Ce lien, qui s'est initialement consolidé avec l'appui des États-Unis dans le cadre du Plan Colombie, a évolué vers un schéma au sein duquel les ressources humaines de la région sont devenues une pièce maîtresse dans la mécanique internationale de privatisation de la guerre. La réalité actuelle expose la région à un phénomène de mercenariat moderne, dans lequel se négocient les capacités militaires de ses effectifs en échange de bénéfices économiques qui, en dernier ressort, entretiennent la dynamique d'instabilité et de violence dans les pays d'origine et de destination de ces *contractors*.

Réflexions finales

La privatisation de la sécurité a transformé la dynamique des conflits et la violence au niveau mondial et régional, créant un contexte au sein duquel les acteurs non étatiques jouent un rôle de plus en plus important dans les opérations militaires et de sécurité. En Amérique latine, l'essor des Sociétés Militaires Privées (SMP) a eu des répercussions significatives, transformant la région en un fournisseur stratégique de personnel formé participant aux conflits dans différentes parties du monde, du Moyen-Orient jusqu'en Europe de l'Est.

La Colombie en est un cas emblématique, non seulement du fait de la participation active de SMP sur son territoire sous couvert d'initiatives comme le Plan Colombie, mais également du fait de son rôle d'exportateur de main d'œuvre militaire. L'expérience acquise par les effectifs colombiens, entraînés à plusieurs reprises avec l'appui états-unien, a facilité leur intégration dans des conflits internationaux en contribuant à la marchandisation de la violence et à la fragmentation du monopole d'État de la force. Des scénarios de violence armée plus généralisée entre les mains de différents acteurs se profilent.

L'impact de ce phénomène est multi-dimensionnel : elle sape la légitimité des États, elle pérennise l'instabilité régionale et elle engendre des vides de sécurité dans les pays d'origine. Parallèlement, elle favorise les réseaux internationaux de recrutement aux pratiques de travail précaires et risquées pour les *contractors*. La participation de SMP dans des conflits comme l'Ukraine, avec l'intervention du

Militarisation et extractivisme vert au Mexique : les deux faces d'une même médaille capitaliste¹

CARLOS TORNEL, ACTIVISTE ET UNIVERSITAIRE

Introduction

Le 22 novembre 2021, le gouvernement du président Andrés Manuel López Obrador (AMLO) a publié un décret reconnaissant comme enjeu « d'intérêt public et de sécurité nationale » l'intégralité des projets et travaux mis en œuvre par le gouvernement mexicain (DOF, 2021). Pendant la pandémie de COVID-19, il a imposé un « état d'exception » et la présence des forces armées sur ces chantiers de construction, créant un climat d'intimidation et affaiblissant les mouvements sociaux et l'opposition locale. Dans le cadre plus large d'une stratégie géopolitique et économique destinée à offrir un environnement favorable aux investissements (désormais traduite par le concept de « *nearshoring* »²), encourager la circulation des marchandises et renforcer les chaînes de valeur, le gouvernement AMLO a initié de grands travaux d'infrastructure tels que le mal-nommé « train Maya », le Train interocéanique (et d'autres décrits ci-dessous) – aujourd'hui sous la tutelle de l'État. Cet instrument majeur de promotion et de développement de l'extractivisme dans le pays crée des conditions territoriales favorables aux investissements, à l'extraction et à

[1] Une précédente version de cet article a été publiée par la fondation Frederich Ebert à Mexico.

[2] Le *nearshoring* est une stratégie géopolitique et économique qui consiste à transférer les sites de fabrication et de production dans les territoires les plus proches de la consommation. On pourrait soutenir que la présidence d'AMLO au Mexique prolonge cette vague progressiste jusqu'en 2024. Pour en savoir plus sur ce sujet, voir : Tereault (2023) et Silva et Moreno (2023).

tivisme et des désastres, mettant en évidence son incapacité à se reproduire selon ses propres critères (Jappe, 2017 ; Ornelas, 2023). Pour le dire plus simplement, avec l'automatisation et l'exigence de croissance économique perpétuelle, le travail humain perd sa centralité, et ce que David Harvey (2004) appelle l'« accumulation par la dépossession » devient la principale forme de production de valeur dans le capitalisme contemporain. Dans ce contexte, le capitalisme se maintient en extrayant des ressources naturelles, des minerais, de l'énergie, des aliments « bon marché » et du travail précarisé, comme par exemple l'exploitation des migrants dont les droits sont limités ou la destruction des écosystèmes par l'agriculture industrielle. Par ailleurs, la bifurcation systémique du capitalisme génère une inégalité à l'échelle planétaire, offrant en sacrifice certaines régions et territoires, pour assurer la prospérité d'autres. Cette dynamique est une réactualisation des vieux discours du colonialisme, dont dépend toujours le capitalisme, pour s'appropriier le travail et l'énergie non rémunérés (Patel et Moore, 2017), ce qui renforce la dépendance du capitalisme envers les États et leur capacité à recourir à la force et la violence des forces armées, que les activités soient licites ou non. Invoquant généralement le prétexte de la sécurité nationale et couvertes par un état d'exception, les opérations militaires protègent des régimes extractifs toujours plus violents, servant à entretenir les mythes libéraux de la « démocratie représentative », du « développement durable » ou de la « croissance verte ».

En réalité, l'extractivisme en Amérique latine est une constante du capitalisme depuis cinq siècles (Acosta, 2013). Cependant, ces trente dernières années, nous assistons à une transition des consensus extractivistes qui passent du « consensus de Washington » – dicté par un accord tacite avec le marché et le néolibéralisme – au « consensus des matières premières » – un modèle extractif basé sur l'exportation des minerais bruts. Plus récemment, est apparu ce que Breno Bringel et Maristela Svampa (2023) appellent le « consensus de la décarbonation », qui inaugure une nouvelle phase de l'accumulation par dépossession du capitalisme. Ce nouveau consensus instaure un pacte capitaliste mondial orienté vers la « transition énergétique » ou le « développement durable », s'appuyant sur le généreux prétexte de « décarboner », « atténuer » et « s'adapter » au changement climatique aggravé par le capitalisme lui-même. Cela a permis d'identifier de nouvelles zones d'expansion et d'opportunités d'investissement. La prolifération de méga-projets d'énergie solaire et éolienne, parallèlement au développement de technologies telles que la géoingénierie, d'une part rajoute une couche du modèle extractiviste pré-existant en créant de nouvelles sources de profits miniers avec l'extraction des minerais dits « critiques », l'occupation et la spoliation des terres ; et d'autre part, crée une illusion permettant de resservir les anciens modèles coloniaux, tel le concept de *Terra Nullius*, à savoir des terres considérées comme « vides », « oisives » ou « mal utilisées », ayant aujourd'hui le « potentiel » de décarboner l'économie (Gómez-Barris, 2017 ; Tornel et Montaña, 2023). Si, comme le souligne Patrick Wolfe (2006), l'objectif final du colonialisme est d'assurer l'accès

à la terre, l'extractivisme vert et le consensus de la décarbonation représentent un nouveau tournant pour le modèle d'accumulation capitaliste, qui inaugure une phase de colonisation encore plus grande (Isla, 2022 ; Lang et al., 2024), justifiée à présent par la protection de l'environnement et la durabilité.

Les résultats sont sans appel : l'Amérique latine est devenue la région la plus dangereuse pour les personnes qui défendent leur territoire. Au cours de la dernière décennie, au moins 2 100 assassinats ont été répertoriés, la plupart en lien avec l'exploitation minière et le développement de méga-projets (Global Witness, 2024). Le Mexique reflète cette tendance avec au moins 204 assassinats, selon une estimation prudente, tandis que les assassinats et les disparitions liées à ce qu'on appelle la « guerre contre le narcotrafic » a fait 36 000 victimes pendant les six ans de présidence d'AMLO (Paley, 2023). Sous prétexte d'assurer la « sécurité nationale » ou de protéger leur « souveraineté », les États ont justifié une militarisation accrue face à des menaces telles que le crime organisé, la crise climatique, les urgences sanitaires comme la pandémie de COVID-19, ou encore la perturbation du transport des marchandises et des chaînes d'approvisionnement. Ces situations ont été invoquées pour instaurer un état d'exception permanent, l'urgence devenant ainsi la norme (Agamben, 2005). Notons en particulier, le cas du crime organisé, qui constitue autant un prétexte à l'état d'urgence qu'une convergence de forces qui, selon Dawn Paley (2014), offre une « solution » à grande échelle aux problèmes du capitalisme. Combinant la terreur avec la mise en place de politiques néolibérales, ouvrant des territoires auparavant inaccessibles au capitalisme globalisé, la distinction entre le « licite » et l'« illicite » est un élément clé du fonctionnement du capitalisme qui, comme le décrit Segato (2015), s'appuie sur une « économie secondaire ».

L'interaction entre capitalisme, militarisme, crime organisé et extractivisme

Ce que l'on appelle « économie secondaire » n'est pas étrangère mais bien inhérente au capitalisme. C'est un moyen pour le capitalisme de s'étendre à des territoires et des formes de production qui lui étaient auparavant inaccessibles. La nomenclature officielle de « crime organisé » ou « cartels de la drogue » permet d'invisibiliser les industries et les chaînes de valeur qui bénéficient de ces activités, notamment les entreprises transnationales, les banquiers, les actionnaires et, très souvent, les forces répressives de l'État (Paley, 2014). Reconnaître le rôle majeur des économies « illicites » exige de comprendre que la distinction entre le licite et l'illicite est non seulement un élément clé du modèle extractiviste-colonial, mais une partie intégrante du capitalisme de ces 500 dernières années, tout au long des différents régimes d'accumulation qui se sont succédé. La distinction résulte des relations de pouvoir qui caractérisent et légitiment certaines formes d'accumulation tout en excluant d'autres (Teran, 2023). Pour reprendre l'affirmation

d'Agamben (2017: 2-3), « de nos jours les pouvoirs et les institutions ne sont pas délégitimés parce qu'ils sont tombés dans l'illégalité, bien au contraire, c'est parce que les pouvoirs ont perdu toute conscience de leur légitimité que l'illégalité s'est tellement diffusée et généralisée ».

Le caractère exceptionnel du contexte actuel réside dans le paradoxe de la porosité croissante de l'État et la dépendance accrue des économies criminelles qui brouillent les frontières entre le légal et l'illégal, le formel et l'informel, et l'influence et l'articulation entre les institutions officielles et non officielles (Teran, 2023). En d'autres termes, « le crime et l'accumulation du capital par des moyens illégaux ont perdu leur caractère d'exception pour devenir structurels et des éléments sur lesquels s'appuient la politique et l'économie » (Segato, 2015: 76). L'effacement croissant des frontières entre ces sphères suppose une rupture avec la définition classique des interventions militaires et des affrontements armés du *xxe* siècle et du début du *xxie* siècle. La militarisation et les conflits belliqueux ne se limitent plus à des confrontations entre États ; désormais, ils traversent la vie économique et sociale, donnant à la sécurité nationale et à l'organisation logistique du capitalisme une place centrale. Ils deviennent des composants « d'un régime de guerre perpétuelle », où la gouvernance et l'administration militaire sont étroitement liées aux structures capitalistes et vice-versa (Hardt et Mezzadra, 2024). Ainsi, la constitution en entreprise des forces armées et la militarisation des entreprises favorisent une culture militaire fondée sur une « pédagogie de la cruauté » (Segato, 2015). Cette pédagogie promeut une nouvelle forme de guerre dont l'objectif n'est pas la victoire sur un ennemi concret mais la guerre elle-même, c'est-à-dire que la guerre devient une forme d'existence.

La convergence entre la crise systémique du capitalisme, l'extractivisme et le militarisme se manifeste à différents niveaux. On observe tout d'abord une militarisation croissante des territoires afin de soumettre et de contenir les résistances. Les conflits socio-écologiques en Amérique latine révèlent un usage de la force toujours plus systématique de la part des États afin de garantir l'accumulation par la dépossession, depuis la construction de méga-projets jusqu'à l'activité minière, licite comme illicite, et pour perpétuer une culture de la peur qui inhibe et immobilise l'organisation locale (Zibechi, 2023). La militarisation est utilisée comme une stratégie de contre-insurrection et associée à des tactiques d'ingénierie sociale qui visent à fabriquer le consentement et à légitimer l'avancée des processus extractivistes. Parmi ces tactiques, notons l'usage de la propagande, la pression psychologique, des mécanismes de participation et de reconnaissance, ainsi que l'argument de la sécurité et du développement social comme outil de persuasion (Verweijen et Dunlap, 2021). Ensuite, le déploiement des forces armées se présente comme une réponse « naturelle » aux déclarations d'état d'urgence ou à l'insécurité pour garantir et sauvegarder les intérêts de la sécurité nationale. Paradoxalement, la présence accrue du crime organisé sert de prétexte pour

impliquent de construire des territorialités en dehors de l'État de façon à favoriser les dialogues et les rencontres entre ces alternatives. Selon la formule zapatiste, ces alternatives s'articulent autour d'un refus partagé : un « non en commun » et un retentissant « Ya basta ! », qui laisse place à une pluralité d'alternatives propres à chaque territoire, histoire et processus (Esteva, 2022).

Bien que condamnée par de nombreux penseur·ses, en particulier au sein de la société civile, l'autodéfense est intégrée à la plupart de ces processus. Comme le souligne Gelderloos (2021), la non-violence a non seulement servi à délégitimer les groupes qui aspirent à un changement structurel et radical profond grâce à différentes tactiques, mais a été un facteur clé pour justifier l'usage de la force pour opprimer mais pas pour résister. Il est donc paradoxal d'interpréter ce moment caractérisé par une quatrième guerre mondiale du capitalisme, qui se livre au quotidien et dans les corps-territoires, sans envisager le recours à l'autodéfense. Cependant, la justification de l'usage de la force ou de la violence contre l'infrastructure et l'oppression n'implique pas de réduire le débat sur l'autodéfense à une simple valorisation de sa légitimité mais de la considérer comme une partie intégrante de la construction d'autres horizons politiques au-delà de l'État, du marché et de la démocratie. En d'autres termes, l'autodéfense – comme celle qui se pratique dans le Rojava, à Cherán (Michoacán) ou dans les territoires zapatistes ou du Cauca colombien – fait partie d'un ensemble de tactiques qui proposent de mettre à mal le capitalisme. Au lieu de chercher à atteindre les structures de pouvoir « d'en haut », elles s'efforcent de transformer et défendre la réalité quotidienne à partir de laquelle d'autres mondes sont possibles. Ces alternatives montrent que, devant la déliquescence évidente du capitalisme et sa descente progressive vers la barbarie, la militarisation et l'extractivisme – désormais repeints en vert –, les résistances ne proposent pas de remplacer un régime global par un autre mais d'engager un dialogue, d'apprendre et d'articuler les contestations de ceux d'en bas.

RÉFÉRENCES

- Acosta, A. (2013). Extractivism and neoextractivism: two sides of the same curse. In Miriam Lang et Dunia Mokrani (Éd.) *Beyond development: alternative visions from Latin America* (p. 61-86). Fondation Rosa Luxemburg/Éditions Abya Yala.
- Agamben, G. (2005). *The State of Exception*. University of Chicago Press.
- Bigger, P. et Neimark, B. (2017). Weaponizing nature: The geopolitical ecology of the US Navy's biofuel program. *Political Geography*, 60: 13-22.
- Bringel, B. y Savampa, M. (2023). Del «Consenso de los Commodities» al «Consenso de la Descarbonización». *Nueva Sociedad*, 306: 51-70.

- Centro PRO, (2022). *Poder militar. La Guardia Nacional y los riesgos del renovado protagonismo castrense*. Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez, México.
- De Parres, F. (2023). *Internacionalismo crítico y luchas por la vida. Hacia la construcción de horizontes futuros desde las resistencias y autonomías*. CLASO
- Diario Oficial de la Federación (2021). Decreto de Consideraciones de interés público y seguridad nacional. Disponible sur : https://dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5635985&fecha=22/11/2021#gsc.tab=0 (dernier accès : 20/09/24).
- Edwards, N. (2023). *Resisting Green Militarism: Building Movements for Peace and Eco-Social Justice*. World Peace Foundation. Tufts University.
- Esteva, G. (2022). *Gustavo Esteva: A critique of development and other essays*. Routledge, Londres.
- EZLN (2005). Sixième déclaration de la forêt lacandone. Disponible sur : <https://enlacezapatista.ezln.org.mx/sdsl-fr/>
- EZLN (2023). Catorceava Parte y Segunda Alerta de Aproximación: La (otra) Regla del Tercero Excluido. <https://enlacezapatista.ezln.org.mx/2023/11/28/catorceava-parte-y-segunda-alerta-de-aproximacion-la-otra-regla-del-tercero-excluido/>
- Gelderloos, P (2021). *The Failure of Non-violence*. Detritus Books, Olympia, WC.
- Gibler, J. (2023). The instruction: how the Lopez Obrador administration blew up the Ayotzinapa investigation. *NACLA- Report on the Americas*, 55(4): 437- 447.
- Giraldo, O. F. (2022).
- Global Witness (2024). *Missing voices. The violent erasure of land and environmental defenders*. Global Witness.
- Gómez-Barris, M. (2017). *The extractive zone. Social ecologies and decolonial perspectives*. Duke University Press.
- Hardt, M y Mezzadra, S. (2024). "A Global War Regime". *Sidecar: New Left Review*. <https://newleftreview.org/sidecar/posts/a-global-war-regime>
- Harvey, D. (2004). The 'New' Imperialism: Accumulation by Dispossession. *Socialist Register*, 40: 63-87.
- Isla, A. (2022). "Greening," the Highest Stage of Extractivism in Latin America. En, Brownhill et al. (Eds.). *The Routledge Handbook on Ecosocialism* (pp: 67-80). Routledge, Londres.
- Jappe, A. (2017). *La sociedad autófaga. Capitalismo, desmesura y autodestrucción*. Pepitas de Calabaza, La rioja.
- Kyle, B. y Reiter, A. (2023). Military legal power, unchecked. *NACLA: Report on the Americas*, 55(4): 430- 436.
- Lang, M., Brigel, B. y Manhattan, M.A. (2024). *The geopolitics of green colonialism*. Pluto Press, Londres.

- Leff, E. (2017). Las relaciones de poder del conocimiento en el campo de la ecología política. *Ambiente & sociedade*, 20(3): 229-262.
- México Unido Contra la Delincuencia (2024). Inventario Nacional de lo Militarizado. Disponible sur : <https://mucd.org.mx/wp-content/uploads/2024/04/INM-2024.pdf>
- Olvera, R. y Gutierrez, A. (2023). *Legado de los pueblos y comunidades zapatistas en la lucha por la Tierra y la Vida frente a la Tormenta*. México. Colección Al Faro Zapatista.
- Ornelas, R. (Coord). (2023). *Estrategias para empeorarlo todo. Corporaciones, dislocación sistémica y destrucción del ambiente*. UNAM, Mexico.
- Paley, D. (2014). *Drug War Capitalism*. AK Press, Édimbourg.
- Paley, D. (2023). Nobody's safe when the military is in charge. *NACLA: Report on the Americas*, 55(4): 403-408.
- Patel, R. y Moore, J. (2017). *A history of the world in seven cheap things*. California University Press.
- Segato, R. (2015). *La Guerra contra las mujeres*. Traficantes de Sueños, Madrid.
- Silva, D y Moreno, O (2023). El progresismo en México: entre el neoextractivismo y las reivindicaciones indígenas. *TLA-MELAU*, 16 (53): 96-120
- Svampa, M. (2015). Commodities Consensus: Neoextractivism and Enclosure of the Commons in Latin America. *The South Atlantic Quarterly*, 114(1): 65-82.
- Svampa, M. (2018). *Las fronteras del neoextractivismo en América Latina*. Universidad de Guadalajara y Centro Maria Sibylla Merian de Estudios Latinoamericanos.
- Teran, E. (2023). Crimen organizado, economías ilícitas y geografía de la criminalidad: Otras claves para pensar el extractivismo del siglo XXI en América latina. In López, P. et Betancourt, M. (Coords.). *Conflictos territoriales y territorialidades en disputa. Re-existencia y horizontes societales frente al capital en América Latina* (pp: 419-457). CLACSO, Buenos Aires.
- Tetreault, D. (2023). Extractive Policies in Mexico Under López Obrador: Bargains for Whom? In Bowles, P., Andrews, N. (Éd.). *Extractive Bargains. Frontiers of Globalization*. Palgrave Macmillan.
- Tornel, C. et Montañó, P. (2023). *Navegar el colapso. Una guía para enfrentar la crisis civilizatoria y las falsas soluciones al cambio climático*. Bajo Tierra Ediciones, Mexico.
- Verweijen, J. et Dunlap, A. (2021). The evolving techniques of the social engineering of extraction: Introducing political (re)actions 'from above' in large-scale mining and energy projects. *Political Geography*, 88, 102342.

Écologies militarisées dans les marais d'Irak : guerre sans fin et/ou système bâti sur du sable ?

ANSAR JASIM, MILITANTE

La région des marais en Irak est classée au patrimoine mondial de l'Unesco, mais sa population continue à souffrir des activités extractives des compagnies pétrolières et de la militarisation de la zone. La population autochtone résiste et nous devrions résister avec elle.

Introduction

L'« eau *Aro* », comme l'appellent les gens, est un système de filtrage utilisé en Irak qui purifie par ce qu'on appelle l'« osmose inverse » (OI) et rend potable l'eau du robinet. Au départ, cette technique a été développée par l'armée et utilisée par la NASA. Cette technique d'assainissement de l'eau est utilisée en Irak depuis 2003. Les infrastructures hydriques ayant été gravement endommagées partout en Irak, surtout dans les villes, par la guerre avec les États-Unis – la guerre de 1991 a particulièrement visé les infrastructures du pays –, l'« eau *aro* » est aujourd'hui transportée dans des réservoirs mobiles sur des camions-citernes et vendue dans les villes et les villages. Pour annoncer l'arrivée du camion aux habitant-es, une chanson est diffusée. C'est la même partout en Irak : sur un air de flûte. Plutôt que de suggérer les possibilités offertes par l'eau, l'espoir et la vie, la chanson évoque l'insuffisance de cette ressource vitale. Les camions-citernes appartiennent à des opérateurs privés. Que ce soit à Bagdad ou dans les villages du sud-ouest de la



La rareté de l'eau les affecte gravement. Assise sur le devant de sa maison surélevée d'environ un mètre, Nassima, la mère de Jamal, observe la grande étendue de buissons épineux. Dans le passé, tout était recouvert d'eau. « Viens ici, je veux te montrer quelque chose ». Elle m'emmène derrière le coin de la maison. Elle ouvre le réservoir d'eau utilisé pour les besoins quotidiens tels que la vaisselle ou le lavage du linge. L'eau, de couleur brune, stagne, sent mauvais et y flottent quelques insectes. Elle est directement pompée à partir du seul canal situé à quelques mètres. Mais il n'y a plus d'eau. La seule eau disponible ici est celle des égouts, de la pluie et parfois de « l'hussa », la part gouvernementale que les autorités sont censées laisser couler dans les canaux.

Bien qu'il soit possible d'acheter de l'eau pour les buffles et pour les gens eux-mêmes, il n'y a maintenant plus

d'espace pour que les animaux puissent acclimater leurs corps. Ce sont des animaux aquatiques, qui ne sont pas faits pour l'extérieur. Acheter l'eau *Aro* coûte cher. Cinq tonnes valent 15 000 dinars irakiens, environ 10 dollars. C'est beaucoup d'argent pour des familles de dix personnes et encore plus lorsqu'il n'y a qu'une personne qui gagne de l'argent, avec un salaire qui dépasse à peine 20 000 dinars par jour. Le buffle est au cœur de la reproduction de la vie et de la culture Ahwari.

Leur maison est à la périphérie du village presque abandonné. À 500 mètres subsistent quelques flaques d'eau. Pour s'y rendre, ils doivent obtenir une autorisation du poste de contrôle de sécurité situé à moins de 50 m de leur maison. Mais pour y arriver, ils doivent traverser le lit d'une rivière asséchée recouvert d'une barrière qui bloque le passage. Bien que cette barrière de plastique enveloppée par du fil barbelé semble primitive, elle fait partie d'une infrastructure de sécurité plus large.

Militarisation et poste de contrôle

Ce poste de contrôle n'est pas uniquement le vestige d'une infrastructure sécuritaire établie dans les années 1980. C'est plutôt l'expression du développement

La deuxième strate sont les sociétés de sécurité privée des entreprises qui viennent souvent de Bagdad, mais n'offrent qu'une sécurité mineure aux entreprises. Il faut prendre en compte la composition sociale locale : les tribus ont retrouvé un certain pouvoir dans le système politique de Saddam Hussein. Une des activités économiques des tribus est l'extorsion d'argent à toute personne entrant sur leur territoire d'influence. D'autre part, c'est précisément cette infrastructure que les entreprises utilisent comme troisième strate de leur complexe sécuritaire. Elles négocient directement avec les tribus au moyen de « l'atawa », une sorte de « paiement pour protection ». De plus, des membres de la tribu travaillent dans la section sécurité de l'entreprise et utilisent les structures mobiles de l'infrastructure de production de pétrole (les drills mobiles) pour signifier aux autres tribus que cette compagnie pétrolière « est déjà prise ».

Il existe donc une relation organique entre le rôle para-étatique des tribus de la région et les compagnies pétrolières. Tout d'abord, le pouvoir colonial britannique en Irak avait renforcé le rôle des tribus afin d'affaiblir la position de la bourgeoisie urbaine. En leur donnant des terres, il a ainsi établi une structure hiérarchique à l'intérieur des tribus, dans laquelle le cheikh avait la nouvelle fonction de responsable politique et économique de la tribu. Cette fonction est devenue obsolète avec l'expropriation des terres et leur redistribution aux petits fermiers après la chute de la monarchie soutenue par les Britanniques en 1958. Dans les années 1990, Saddam Hussein a rétabli les cheikhs comme de puissants soutiens de son régime pour pénétrer en particulier les sociétés rurales, en leur fournissant argent et armes. Après le changement de régime en 2003, les partis politiques ont continué à fournir aux cheikhs des ressources importantes avec l'espoir d'une allégeance politique. Aujourd'hui, lorsque l'on analyse le rôle des tribus dans l'infrastructure des compagnies pétrolières, il ne faudrait pas les identifier comme des acteurs non-étatiques mais plutôt comme des acteurs qui remplissent une fonction para-étatique. Comme les tribus sont lourdement armées aujourd'hui, elles font complètement partie de l'infrastructure de contrôle de la société par l'État. Cela va au-delà de la militarisation dans un objectif militaire ; il s'agit du contrôle de la population et de politiques extractives qui endommagent particulièrement la société locale.

Exploitation nationale et multinationale, du colonialisme au capitalisme

Ahwar souffre d'un fort extractivisme. La Banque mondiale considère l'Irak comme « l'un des pays les plus dépendants du pétrole dans le monde ». Au cours de la dernière décennie, les recettes pétrolières ont représenté plus de 99 % des exportations, 85 % du budget du gouvernement et 42 % du produit intérieur brut (PIB)⁶. Si le système politique et économique irakien repose effectivement sur les

[6] <https://www.worldbank.org/en/country/iraq/overview>

recettes pétrolières, ce sont les multinationales qui tirent profit du pétrole irakien. Dire que l'Irak est dépendant du pétrole, c'est occulter l'héritage colonial de la production pétrolière dans la région⁷.

Pour faire court : les ruines de l'Ahwar sont des « écologies de guerre » qui « se réfèrent à un héritage de subjugation impériale qui, pendant des siècles, a diminué les corps humains en contrôlant leur engagement avec la terre, l'eau et le ciel⁸ ».



La ruine de l'Ahwar n'a pas commencé il y a trois ans. Bien que cela ait toujours été un endroit riche en ressources que le gouvernement central pouvait exploiter pendant et avant l'époque ottomane (1534-1920), à l'époque précoloniale, ces ressources n'étaient pas extraites au sens capitaliste du terme. Mais dans un mode de production capitaliste, « dans le cadre de la division internationale du travail, l'extractivisme est le mécanisme qui relie l'exploitation des ressources et des matières premières dans la périphérie - avec toutes ses conséquences néfastes pour la vie des [...] travailleurs, de leurs communautés et de l'environnement⁹ » à notre mode de vie qui dépend de ces ressources.

Une partie de ce mode de production consiste à laisser la population locale à l'écart de la connaissance de ce qui se passe. Alors que nous réfléchissions à une campagne visant à empêcher l'expansion du prochain champ pétrolifère, Jamal raconte : « Mon grand-père m'a raconté comment les Américains - mais je pense qu'ils étaient britanniques - sont venus dans les années 1920 ou 1930. Ils l'ont payé pour qu'il enlève le *qasab* (roseau) sur leur chemin, afin qu'ils puissent forer dans les marais à la recherche de pétrole ». En effet, avant que l'empire britannique ne

[7] <https://www.aljazeera.com/opinions/2023/6/12/southern-iraqs-toxic-skies-are-a-colonial-legacy>

[8] <https://culanth.org/fieldsights/introduction-ecologies-of-war>

[9] Santos, Boaventura de Sousa ; Meneses, Maria Paula (Eds.) (2020) : *Knowledges Born in the Struggle. Constructing the Epistemologies of the Global South*. New York, London : Routledge Taylor & Francis Group (Epistemologies of the south).

Le nombre de personnes employées par l'État étant passé de 850 000 en 2004 à 7 ou 9 millions en 2016¹², on peut comprendre comment les partis achètent l'allégeance. De même, les milices paramilitaires para-étatiques sont financées par ce système tout en ayant leurs propres activités économiques et politiques. Cette réalité est le résultat du démantèlement de l'infrastructure de sécurité en Irak après l'invasion et l'occupation de l'Irak par les États-Unis. La dissolution de l'armée et d'autres institutions a créé un vide qui a été comblé. Il existe une relation paradoxale entre l'État et ces acteurs paramilitaires : « L'une des milices actives dans la lutte contre l'EI a par la suite également formé un bloc électoral et est parvenue à être représentée au parlement, obtenant ainsi un accès supplémentaire aux ressources de l'État pour son financement. Cette même milice a participé à la répression des manifestant-es lors des manifestations d'octobre 2019, dont beaucoup ont eu lieu dans la région d'Ahwar. Comme 90 % des revenus de l'État proviennent du pétrole, c'est ce système qui est financé par les revenus du pétrole et c'est ce système qui a peur de ne pas satisfaire ses partisans si le prix du pétrole baisse - ce qui signifie qu'une production plus importante est nécessaire - ou si la production de pétrole risque d'être perturbée. C'est pourquoi, aux yeux de l'élite politique et dans le discours public, la vie des Ahwari est superflue. Il faut donc le dire sans ambages : leur mort garantit l'existence du système politique.

La résistance interne et la lutte pour le récit

La résistance commence par la capacité à se définir soi-même, à déterminer soi-même qui l'on est. Une nouvelle génération qui a grandi dans la région des Ahwar ou dans des zones de déplacement se nomme elle-même *Ahwari* (pl. Ahwariyin), une dénomination clairement associée à la notion d'indigénéité liée à la terre ahwari. Ici, être ahwari implique des revendications de protection territoriale et de mode de vie autochtone pour les générations futures. Le discours des groupes qui revendiquent cette notion d'identité est également internationaliste et en lien avec les luttes autochtones en Iran et en Palestine.

Ce discours est foncièrement anti-extractiviste. Les positions au sein de la communauté divergent sur les demandes à formuler vis-à-vis des compagnies pétrolières et de l'État. Une partie de la communauté a perdu tout espoir que les forces de domination respectent leurs droits et se contente de demander des compensations. Les Ahwariyin affirment qu'aucune récompense ne sera satisfaisante : la terre, le mode de vie et les moyens de subsistance qu'elle procure ne peuvent être indemnisés. Depuis ces marges les plus exploitées, un nouveau discours de justice sociale émerge, qui pourrait inspirer la gauche irakienne. Elles sont à l'avant-garde de la dénormalisation du mode d'existence capitaliste en Irak.

[12] <https://fpc.org.uk/iraq-and-muhasasa-taifia-the-external-imposition-of-sectarian-politics/>

Les changements de politique européenne de défense, de migration et de sécurité modifient la nature de l'UE

YASHA MACCANICO, STATEWATCH

Le financement de l'Union européenne (UE) favorise la militarisation des politiques de sécurité et de migration

La militarisation des politiques de sécurité et de migration et de leur mise en œuvre, qui semble inéluctable, a conduit Statewatch et le Transnational Institute (TNI) à se concentrer sur les budgets de sécurité de l'UE pendant deux périodes successives, 2014-2020 et 2021-2027¹. Quand Ursula von der Leyen et Josep Borrell ont confirmé que la Facilité européenne pour la paix (FEP) serait utilisée pour soutenir l'Ukraine, notamment en lui fournissant des armes létales après son invasion par la Russie en février 2022, la voie vers la militarisation de la politique étrangère de l'UE avait déjà été tracée. Plusieurs instruments budgétaires de l'UE font partie du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027, ce qui a affecté un montant de financement sans précédent à des fins de sécurité et de défense. Les instruments dotés de lignes budgétaires pour la sécurité, la défense et l'équipement militaire comprennent,

[1] A quel prix ? <https://www.statewatch.org/publications/reports-and-books/at-what-cost-funding-the-eu-security-defence-and-border-policies-2021-2027/>

entre autres, le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), le Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGI), le Fonds pour l'asile et la migration (FAM), le Programme de recherche sur la sécurité et le Fonds européen de défense (FED).

Les augmentations de financements à tous les niveaux font sourciller

Les fonds mis à disposition pour les dépenses de sécurité et de défense ont plus que doublé par rapport au précédent cycle de sept ans, passant de 19,7 à 43,9 milliards d'euros, avec près de 8 milliards d'euros réservés au FED, soit une augmentation de 1,256 % par rapport aux programmes précurseurs du FED, l'action préparatoire de la recherche en matière de défense et le Programme Européen de Développement Industriel pour la Défense (PEDID). Pour la première fois, ces fonds seront utilisés pour la recherche et le développement d'armement militaire de haute technologie. Le budget de la FEP a plus que doublé (jusqu'à 5,7 milliards d'euros) et ses résultats potentiels comprennent la recherche et le développement d'armes militaires, ainsi que des initiatives militaires hors budget, avec un manque de contrôle démocratique et de transparence. Le FSI a augmenté de 90 % à 1,9 milliard d'euros, l'allocation au FGI, volet « Frontières et Visas », a plus que doublé pour atteindre les 6,2 milliards d'euros, tout comme le financement destiné aux agences européennes Frontex et Europol, financé à hauteur de 9,6 milliards d'euros, tandis que le financement du FAM a augmenté de 43 % (9,9 milliards d'euros).

Le budget du programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » a plus que doublé pour atteindre 1,4 milliard d'euros. Pourtant, il faut souligner le déséquilibre entre le financement de ces préoccupations et celui des activités de maintien de l'ordre, de contrôle des frontières, de recherche, de développement et d'opérations militaires – dans le contexte inquiétant de la réorientation des fonds d'aide au développement au profit des activités de maintien de l'ordre, de contrôle des migrations et de sécurité. De fait, 10 % des fonds alloués à l'IVDCI (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale) doivent être utilisés pour renforcer la capacité de ce l'on a appelé les « États tiers » à contrôler les mouvements migratoires. Ceci s'inscrit dans la continuité d'initiatives précédentes visant à utiliser le Fonds de développement de l'UE et le Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique afin de poursuivre des objectifs stratégiques en matière de politique migratoire.

Les efforts visant à garantir « l'efficacité » du contrôle des frontières et de la gestion des migrations ont pour objectif de :

- développer « la dimension extérieure de la gestion de l'asile et des migrations » (FAM) ;
- « faciliter les franchissements légitimes des frontières, prévenir et détecter l'immigration illégale et la criminalité transfrontalière et gérer efficacement les flux migratoires » (FGI) ;

- renforcer la « coopération interinstitutionnelle » entre les États membres, les organes de l'Union et les pays tiers ; et
- déployer des officiers de liaison « immigration » (OLI) dans les pays tiers pour recueillir des informations et des renseignements sur les mouvements migratoires (FGI), Frontex étant dotée d'une équipe d'OLI.

Des changements conceptuels au service de la sécurité et du militarisme

Au-delà des sommes croissantes en jeu, le budget 2020-2027 a été révélateur de deux changements majeurs qui affectent les fondements de l'Union européenne. Les évolutions incarnées par les cadres changeants de la Facilité européenne pour la paix et du Fonds européen de défense modifient la nature originelle de l'UE en tant que projet se battant pour la promotion de la paix. Ces deux fonds permettent la fourniture d'armes létales dans des situations de guerre (l'Ukraine étant le premier exemple de ce type), les activités de R&D associées et le financement de projets militaires, qui étaient auparavant interdits. Ces interventions renforcent également le complexe industriel de sécurité de l'UE par le biais de contrats lucratifs de sécurité intérieure, adhérant à sa vision de développement et de déploiement continus de solutions techniques fondées sur des techniques de surveillance améliorées. Par le passé, les entreprises appartenant à ce milieu ont reçu la majeure partie des contrats de recherche sur la sécurité intérieure, une tendance qui devrait se poursuivre sur la période 2021-2027.

Les principaux bénéficiaires du programme de recherche sur la sécurité de l'UE 2007-2013 étaient des entreprises transnationales du secteur de la défense comme Airbus, Selex et Thales, ainsi que de grands instituts de recherche comme l'Institut Fraunhofer (Allemagne), TNO (Pays-Bas) et l'Institut suédois de recherche sur la défense. La période de financement suivante (2014-2020) a vu une répartition comparable des fonds entre les entreprises privées (41 %, soit un peu plus de 663 millions d'euros), les instituts de recherche (25 %), l'enseignement supérieur (21 %), les organismes publics (10 %) et d'autres types d'organisations (3 %). Ainsi, différents secteurs économiques et professionnels sont impliqués dans les projets de sécurité et les flux de financement et en deviennent dépendants – ce qui explique pourquoi les efforts de la société civile pour dénoncer ces évolutions néfastes sont souvent ignorés et ne parviennent pas à changer la direction du mouvement.

Au-delà des composantes militaires et de défense de ces dynamiques, au sein de l'UE, la militarisation de la vie civile en temps de paix (Joxe, 2010) et la subordination des droits et des encadrements normatifs aux préoccupations de sécurité (y compris l'immigration irrégulière) et à la soi-disant « raison d'État » sont inquiétantes. Le refus fondamental et de longue date de l'UE de financer la



Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, est chargée de surveiller les frontières extérieures de l'Union européenne. Elle dispose d'un corps permanent de 10 000 gardes-frontières et de 10 000 gardes-côtes. Elle est financée par le Fonds européen de sécurité intérieure (FSI) et le Fonds européen de gestion des frontières (FGI).

d'euros par an sont censés permettre à Frontex de remplir son rôle élargi, notamment le développement de son « corps permanent » de 10 000 garde-frontières. La Commission européenne est tenue de prendre en compte les avis de Frontex sur les dépenses nationales au titre des flux de financement FAM et FGI, et Frontex doit être consultée sur la manière dont les États membres traitent les recommandations résultant des évaluations systématiques de la gestion des frontières. L'équipement acheté par les autorités nationales aux frontières grâce au FGI doit être conforme aux normes techniques de Frontex et être disponible pour l'agence. En outre, Frontex est également appelée à jouer un rôle dans l'identification et l'évaluation des activités de recherche pertinentes, dans le cadre du programme de recherche sur la sécurité intérieure « Sécurité civile pour la société ».

Les éléments qui semblent faire défaut dans ces évolutions sont la transparence, la surveillance et la responsabilité. En ce qui concerne le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), le Parlement européen peut formuler des recommandations basées sur les rapports de la Commission sur les dépenses et les résultats, dont la Commission « s'efforcera de tenir compte », bien que cette exigence ne s'applique pas au FAM et au FGI. Malgré l'obligation pour les autorités nationales de publier des informations sur le FSI, le FAM et le FGI, il existe des failles qui permettent de limiter la transparence en s'appuyant sur des exceptions prévues dans le droit de l'UE et le droit national « pour des raisons de sécurité, d'ordre public, d'enquêtes

évolutions sous trois angles : d'une part, la militarisation des frontières⁷, d'autre part, le fait que la gestion des migrations favorise la répression par des régimes autoritaires, et enfin, l'opacité des accords d'externalisation⁸ qui ébranle certains des objectifs fondamentaux de l'UE. Parmi ces objectifs, on peut citer la promotion des droits humains dans le monde, une idée qui contraste fortement avec la vague de violence et de violations des droits qui touche les régions frontalières et avec deux accords de coopération récemment ratifiés, les protocoles d'accord signés avec la Tunisie et l'Égypte. Le pari de l'UE sur l'utilisation de solutions de haute technologie pour améliorer la surveillance des réseaux sociaux et les capacités de contrôle social, soi-disant pour lutter contre la migration « irrégulière », mais susceptible d'être déployée contre la société dans son ensemble, suscite des inquiétudes⁹. Malgré les contestations de ces initiatives pour des raisons de transparence et de respect des droits humains – par exemple en France¹⁰ et en Italie¹¹ concernant la coopération avec la Tunisie et la Libye (parfois confirmées par le pouvoir judiciaire) – cela n'a pas suffi à changer de cap en ce qui concerne l'externalisation de la politique migratoire, qui est au cœur des initiatives du Pacte. Statewatch est un projet visant à faire le suivi des groupes de travail du Conseil et de l'externalisation des tentatives de l'UE de contrôler la migration et la mobilité tout en multipliant les « retours ». Cette institution cherche à obtenir et à rendre disponibles des documents pour permettre un contrôle citoyen et une responsabilisation des politiques, tout en éclairant le débat public et en rendant disponibles les documents¹² de ces groupes de travail. Une présentation de la Commission, rendue publique à la suite d'une demande d'accès à l'information de l'organisation allemande Frag den Staat, révèle que depuis 2007, 3,5 milliards d'euros ont été dépensés en R&D de systèmes technologiques de surveillance des frontières et de gestion des migrations (avec 800 projets de ce type financés par les fonds de sécurité intérieure et de gestion des frontières)¹³.

Au-delà des préoccupations liées à la politique migratoire et au domaine de la

[9] Deux rapports pour EuromedRights, 2023, *Les techno-frontières européennes (Statewatch) et l'Intelligence Artificielle : La nouvelle frontière de la stratégies d'externalisation des frontières de l'UE* (L. Napolitano), sont disponibles ici, <https://euomedrights.org/publication/the-human-cost-of-artificial-intelligence-and-surveillance-technology-in-migration/>

[10] Middle East Eye, 21.6.2023, Aide française à la Tunisie : des ONG dénoncent « un marchandage sur le dos des migrants », <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/immigration-tunisie-france-ong-denonce-chantage-diplomatie-economie>

[11] Projet ASGI, Sciabaka et Oruka, 2.9.2021, Pétition sur la mauvaise gestion des fonds en Libye : le Parlement accueille favorablement les demandes de l'ARCI, ASGI et GLAN, <https://www.asgi.it/en/sciabaca-oruka/petition-on-mismanagement-of-funds-in-libya-the-european-parliament-welcomes-the-requests-from-arci-asgi-and-glan/>

[12] Statewatch et migration-contrôle-info, 2024, Externalisation des frontières : suivi de l'externalisation de la politique de l'UE, projet financé par <https://www.statewatch.org/outsourcing-borders-monitoring-eu-externalisation-policy/>

[13] Architectures de sécurité dans l'UE, 8.11.2024, Surveillance et contrôle des frontières : l'UE a investi 3.5 milliards dans la recherche anti-migration <https://digit.site36.net/2024/11/08/border-surveillance-and-control-eu-has-invested-3-5-billion-in-anti-migration-research/>

a avancé à grands pas. Les technologies numériques développées et utilisées à cette fin « favorisent les atteintes à la vie privée, les violations brutales des droits humains et rendent la frontière ‘mobile’, par exemple par le biais de l’utilisation accrue des technologies d’identification biométrique mobiles, telles que les scanners d’empreintes digitales portables utilisés par la police et les autorités aux frontières »¹⁴. Cela s’accompagnera d’une augmentation des données demandées aux voyageurs-ses dans le cadre du déploiement de l’EES et de l’ETIAS. À leur tour, les informations seront utilisées pour former des algorithmes permettant d’évaluer les niveaux de risque ou de menace des candidat-es à l’entrée dans l’UE, ce qui pourrait conduire à des refus d’entrée. Le développement expansif de l’architecture de surveillance autour des frontières et au-delà, par exemple pour établir une « connaissance de la situation avant la frontière », a servi de contrepoids pour ne pas financer directement les barrières ou les murs, via le déploiement de drones, de caméras, d’images satellite et de réseaux de capteurs, ainsi qu’à la promotion de la surveillance des médias sociaux.

Dans ce contexte, il convient de noter que les États membres font largement usage des fonds européens. La Grèce, un État clé de « première ligne » aux frontières extérieures de l’UE, a reçu près de 977 millions d’euros de fonds des affaires intérieures de l’UE entre 2014 et 2020 dans les domaines de la police, des frontières, de l’asile et de l’intégration. Ce montant est passé à 1,5 milliard d’euros pour la période 2021-2027, les dépenses spécifiquement consacrées aux frontières passant de 303 millions d’euros à plus d’un milliard d’euros malgré de fréquents rapports de violations des droits humains dans les pratiques de contrôle aux frontières du pays. Les budgets des frontières d’autres pays provenant de ces fonds augmentent également : en France, 207 millions d’euros, soit près de 200 % de plus qu’au cours de la période 2014-2020 ; la Croatie doit recevoir près de 100 % de plus, soit 155 millions d’euros ; et les fonds des frontières de l’Espagne augmentent de 34 %, à 325 millions d’euros.

La mise en œuvre de la politique migratoire est constamment considérée comme une avancée en matière de sécurité, en intégrant les préoccupations liées au trafic et à la contrebande (en tant que crime organisé), au terrorisme et, plus récemment, aux attaques hybrides menées par des gouvernements d’États tiers. Cela a donné lieu à des ramifications législatives telles que le règlement sur les crises et les cas de force majeure. Parallèlement au règlement Eurodac, au règlement sur le filtrage, aux modifications du code frontières Schengen et à la loi sur l’intelligence artificielle, l’opportunité de traiter les franchissements irréguliers de frontières comme une justification pour suspendre le fonctionnement normal de l’État de droit peut être accompagné d’efforts pseudo-scientifiques utilisant des algorithmes

[14] Les techno-frontières de l’Europe techno, voir note 9.

pour renforcer le pouvoir de l'État sur les citoyen-nes, sous couvert de contrôle des migrations.

RÉFÉRENCES

Joxe, A. (2010) La barbarie de la paix : la transformation néo-conservatrice de la guerre et ses perspectives, dans *Dal Lago, A. et Palidda, S. (2010) Conflit, sécurité et remodelage de la société. La civilisation de la guerre*, Routledge : Abingdon et New York.

Cet article a été traduit de l'anglais vers le français par Angéline Bourgoïn, traductrice bénévole pour ritimo.

Cette confiscation du débat permet à l'exécutif d'intervenir militairement dans n'importe quelle partie du monde à son bon vouloir. Jusqu'à la révision constitutionnelle de 2008, le Parlement n'avait tout simplement aucune voix au chapitre sur l'engagement des militaires à l'extérieur du territoire, les Opex, sauf cas particulier de la déclaration de guerre. Un cas de figure qui est devenu extrêmement rare. La dernière déclaration de guerre de la France remonte au 3 septembre 1939 contre l'Allemagne nazie... Alors que les armées françaises ont été engagées dans quelque 111 opérations menées à l'extérieur des frontières nationales depuis 1995, selon une source officielle².

Lorsque le gouvernement veut engager une opération militaire, sa seule obligation est de prévenir le Parlement dans les trois jours qui suivent la décision. D'ailleurs c'est souvent par le biais des médias que les parlementaires apprennent l'envoi des troupes. Il faut attendre quatre mois pour que le gouvernement soit obligé d'organiser un débat au Parlement et lui demander l'autorisation de poursuivre l'opération.

Le fait que l'armée soit constituée uniquement de professionnel·les depuis fin 2001, contribue à cette absence de débat au sein de la société. Il ne s'agit pas bien sûr de réclamer le retour d'un service national dont l'inutilité n'est plus à démontrer ! Mais un des arguments avancés pour sa suppression, outre son caractère inégal et discriminatoire, était justement qu'il favorisait le développement de l'antimilitarisme au sein de la société.

Armement, un système bien verrouillé

En matière de production et de transferts d'armement, le système mis en place comporte lui aussi des verrous particulièrement efficaces. Le régime juridique, adopté avant même l'instauration de la Ve République, est celui de la prohibition. Pour fabriquer, vendre et exporter du matériel militaire — détaillé dans une liste spécifique —, les industriels sont soumis à autorisation du gouvernement. Pour la fabrication, il s'agit d'une autorisation renouvelable tous les cinq ans. Pour le commerce et l'exportation, l'autorisation est délivrée au cas par cas. Ce qui signifie que, pour chaque exportation de matériel militaire, elle doit être demandée auprès de la Cieemg (Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre) avant toute négociation avec un éventuel acheteur. Ce sont ensuite les services du Premier ministre qui délivrent le précieux sésame sous forme de licences d'exportation pouvant contenir différentes restrictions pour l'utilisateur (par exemple, une clause de non-réexportation). Sauf que bien sûr toute cette procédure et les documents associés sont classés secret défense. Ce qui

[2] Cf. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/18474-les-operations-militaires-externes-de-la-france-opex>

entrave les éventuelles actions en justice pour contester telle ou telle décision et arriver à bloquer l'envoi du matériel.

L'instrument majeur, permettant au gouvernement d'empêcher qu'un débat démocratique puisse s'installer, est l'utilisation à outrance du secret défense qui vient drastiquement limiter l'accès à l'information. Sans entrer dans le détail des différentes catégories et des procédures de classement des documents, ni de son évolution au fil des années, le régime du secret défense permet bien évidemment au pouvoir de protéger des informations sensibles, mais également de dissimuler des agissements sujets à contestation s'ils étaient connus. Une utilisation du secret défense à laquelle se heurtent tout particulièrement les journalistes tout comme les chercheur·ses ou les associations qui veulent alerter notamment sur les transferts d'armes de la France.

Un exemple parmi d'autres : le 19 juillet 2024, en rendant son jugement, le tribunal administratif de Montreuil s'est opposé à ce que Amnesty International France, le Centre pour les droits humains et constitutionnels et Disclose accèdent aux documents douaniers liés aux livraisons d'armes françaises vers l'Arabie saoudite, l'Égypte et les Émirats arabes unis, soupçonnés de crimes contre l'humanité au Yémen. Une procédure judiciaire initiée quatre ans auparavant par les associations qui se sont pourvues en cassation devant le Conseil d'État³.

Or, mi-novembre, le président Macron affirmait que « cesser les exportations d'armes qui sont utilisées sur ces théâtres de guerre » est « l'unique levier qui pourra aujourd'hui y mettre un terme ». Certes, il parlait uniquement de la guerre que mène Israël contre Gaza et le Liban. Ce constat, cela fait de nombreuses années que les associations l'ont élargi à l'ensemble des guerres dans lesquelles la France est impliquée. De plus, le président visait uniquement les exportations d'armes prêtes à l'usage. Or, il s'agit d'un secteur industriel qui s'est fortement mondialisé. Les armes intègrent des éléments pouvant provenir non seulement du monde entier, mais également des composants à double usage, civil et militaire. Les entreprises elles-mêmes sont de plus en plus mondialisées, délocalisant leur production ou créant des filiales étrangères et autres coentreprises. Ce qui permet, en cas de besoin, de contourner les réglementations nationales ou les mesures d'embargo prises par les instances régionales comme l'Union européenne ou internationales au niveau de l'ONU.

Des avancées en matière de transparence

Pour dépasser le seul stade de la dénonciation et par exemple engager des poursuites judiciaires, il faut disposer d'éléments de preuves, en règle générale

[3] Cf. <https://disclose.ngo/fr/article/armes-francaises-utilisees-au-yemen-la-justice-administrative-verrouille-tout-acces-a-linformation>

inaccessibles car couverts par le secret défense. Cela relève du parcours du combattant même si des avancées ont eu lieu en matière de transparence. En effet, depuis le début des années 2000, suite notamment à des campagnes menées par différentes ONG, le gouvernement français publie un rapport annuel sur les exportations d'armement contenant la répartition des exportations d'armement par pays.

Depuis 2023 ce sont les exportations des biens à double usage civil et militaire qui font l'objet d'une publication annuelle permettant de disposer des montants financiers par pays répartis en dix grandes catégories de type de matériel.

Ces rapports sont un premier pas mais sont encore très insuffisants. Au minimum, il faudrait qu'ils contiennent les listes des produits exportés et pas seulement des montants financiers. Des avancées qui restent à obtenir !

Vers l'implication du Parlement ?

Les demandes de renforcement du contrôle des transferts d'armes ne sont pas nouvelles : elles ont été exprimées par des chercheur·ses et des centres d'expertises indépendants comme l'Observatoire des armements ou différentes associations (Agir Ici, devenue Oxfam France, Amnesty International, etc.) dès la première guerre du Golfe en 1991, puis ont été rééditées suite à d'autres conflits impliquant la France comme l'Angolagate et le Rwanda (1994). En 2000, une première mission d'information conduite par les députés Sandrier, Veyret et Martin a été mise en place⁴. Son constat : « Ce qu'on connaît le mieux du système français de contrôle des exportations d'armement, c'est son opacité. L'ensemble du système apparaît en effet comme une sorte de boîte noire, un monde d'initiés appliquant des règles inconnues de façon incontrôlable. Pire encore, cette situation amène certains à considérer qu'en réalité les exportations d'armement en France ne sont régies par aucune règle. » Les propositions d'amélioration que la mission avait formulées pour renforcer le contrôle et la transparence sont restées lettre morte.

Rebelote vingt ans après, suite à la guerre du Yémen où là encore les armes françaises se sont trouvées en première ligne aux mains notamment de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale décide d'une nouvelle mission d'information. Leur constat est similaire : « Dans notre pays, l'exécutif est juge et partie de la qualité du processus d'examen des demandes de licences, notamment quant à l'examen rigoureux du respect du droit humanitaire international. Cette situation n'est pas à la hauteur d'une démocratie mature organisant un contrôle de l'action

[4] Rapport d'information n° 2334 des députés Jean-Claude Sandrier, Christian Martin et Alain Veyret au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, « Le contrôle des exportations d'armement », le 25 avril 2000. Disponible sur www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i2334.asp

publique », notaient Jacques Maire et Michèle Tabarot dans leur rapport sur le contrôle des exportations d'armement publié en novembre 2020⁵.

Cette seconde mission parlementaire débouche sur deux principales mesures : la publication du rapport sur les exportations des biens à double usage évoqué plus haut ; et la création d'une « commission parlementaire d'évaluation de la politique du gouvernement d'exportation de matériels de guerre et de matériels assimilés, de transfert de produits liés à la défense ainsi que d'exportation et de transfert de biens à double usage »⁶. La dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 n'a pas permis que cette commission démarre ses travaux.

Sans vouloir préjuger d'avance des résultats, il s'agit d'un premier pas fort modeste compte tenu de sa composition très limitée, 3 sénateur-rices et 3 député-es, et qu'il s'agit d'un contrôle a posteriori. De plus le texte de loi ne prévoit pas l'audition des associations ou d'organismes de recherche indépendants, ni l'obligation de publication d'un rapport de son activité.

En conclusion de ce rapide tour d'horizon, nous pouvons constater que briser le secret défense et l'impunité, et favoriser un véritable contrôle démocratique des questions militaires, nécessitera un long chemin d'engagement des différentes associations regroupées au sein de collectifs. Au risque, sinon, que se poursuive la complicité de la France dans les guerres qui se déroulent. Il y a urgence.

Patrice Bouveret, est co-fondateur et directeur de l'Observatoire des armements, un centre indépendant d'expertise créé à Lyon en 1984. Il est responsable des publications et notamment de la revue Damoclès.

Pour en savoir plus : <https://www.obsarm.info/>

[5] Disponible : www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/15b3581_rapport-information

[6] Article 54 de la Loi de programmation militaire 2024-2030, cf. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047914986>

03

TERRORISME,
BANALISATION DE LA GUERRE
ET BATAILLE IDÉOLOGIQUE

conduite des hostilités, en particulier en ce qui concerne l’usage de certaines armes ou le traitement des civil-es. En refusant d’admettre qu’une intervention est une guerre, les États peuvent ainsi éviter de rendre des comptes pour certaines actions qui, dans un cadre de guerre formel, seraient illégales.

Ce choix permet également aux gouvernements de minimiser leur responsabilité. Dans une guerre, des victimes civiles doivent être reconnues comme des victimes de guerre, ce qui impose des responsabilités aux autorités, voire des réparations aux victimes. En désignant un conflit comme une « opération de pacification », les gouvernements esquivent ces obligations. C’est dans cette logique que des lieux comme Guantanamo, en dehors du cadre juridique international, ont pu voir le jour. Guantanamo, où les États-Unis en y pratiquant la torture à grande échelle, se revendiquent de l’école et de la doctrine militaires françaises.

Cette stratégie n’est pas propre à un État en particulier. Par exemple, la Russie nie être en guerre en Ukraine, soutenant que ce territoire fait partie intégrante de son espace national. De manière similaire, la France a jusqu’en 1999 refusé de qualifier le conflit en Algérie de guerre, préférant le terme « événements » ou « troubles » pour ne pas reconnaître la souveraineté du peuple algérien.

Bien nommer est politique. Reconnaître ou non un conflit comme une guerre est donc un acte politique, ne serait-ce que parce qu’admettre l’existence d’une guerre implique de reconnaître que l’adversaire est légitime et qu’il devra être considéré comme un partenaire dans la négociation de la paix.

Car la finalité de la guerre est tout de même la paix. C’est-à-dire, physiquement, de faire s’asseoir l’adversaire à une table pour signer la paix, ce qui implique (l’espèrent les parties prenantes) une situation différente à la situation initiale, plus favorable à ses intérêts. L’adversaire est une personne, ou un groupe, avec lequel on négocie : en somme, un égal.

Et, lorsque la guerre finit, il s’agit de la fabriquer cette paix — ce qui est un travail long et difficile. En Europe, là où on n’a pas fabriqué la paix, la guerre est revenue périodiquement. En 1945, la France a fini par construire la paix avec l’Allemagne, depuis le jumelage de villes, jusqu’à la création d’une chaîne de télévision franco-allemande, en passant par diverses formes d’ententes industrielles — bref, faire des choses ensemble. Si la France reconnaissait qu’elle a été en guerre avec ces anciennes « possessions d’outre-mer », cela permettrait peut-être de créer des relations égalitaires, en tant que partenaires de la paix, avec des pays avec lesquels les relations restent tendues.

Par ailleurs, la banalisation de termes comme le fait d'être « en guerre » contre un virus, contre des attentats, contre la migration... associée à la logique d'un « réarmement démographique » nous fait basculer dans une autre dimension. Et nous nous accommodons à voir nos militaires quadriller en permanence l'espace public, nous nous accommodons aux caméras, aux fouilles sans discernement. C'est cette rhétorique sécuritaire, souvent plus théâtralisée que réelle, qui a permis de justifier des mesures grandement liberticides, notamment en France.

IV — La bataille de la mémoire

Dans un contexte de violence étatique et de dilution des normes, la reconnaissance des guerres passées devient un enjeu de premier plan. La reconnaissance officielle de ces conflits, souvent retardée de plusieurs décennies, permet alors de rendre justice aux victimes et de restaurer la crédibilité éthique des démocraties. Ce processus de reconnaissance est indispensable pour la mémoire collective et pour garantir que les gouvernements ne puissent échapper à leurs responsabilités.

Ce n'est qu'en 1999 par le biais d'une loi que la France a accordé le statut de « guerre » au conflit en Algérie. Quarante ans de silence qui pèsent par exemple sur les viols collectifs commis par l'armée française, quarante années de traumatisme psychique et de transmission intergénérationnelle par le non-dit et le tabou, rendant le traitement des séquelles bien plus difficiles à traiter.

C'est le problème du « deux poids — deux mesures » : condamner et dénoncer des actes de guerre ici et ne pas les reconnaître là. Cela décrédibilise nos arguments moraux et éthiques qui parlent de valeurs universelles — et nos adversaires ne se privent pas de mettre en lumière l'hypocrisie des gouvernements occidentaux, ainsi que le gouffre entre leurs discours et leurs pratiques. C'est en ce sens, donc, que se pose la question de la pertinence de continuer à taire des actes passés et présents, contraires aux valeurs que l'on déclare porter : si des organisations politiques aux agendas plus que problématiques sortent ces dossiers à notre place, nous nous retrouvons d'autant plus discrédités, et cela invalide notre capacité à peser sur l'évolution d'une situation.

V — Quelles propositions pour l'avenir ?

Il est crucial de réexaminer de manière critique le langage employé pour décrire les conflits armés et les opérations militaires.

On l'a dit, la guerre c'est d'abord des mots. C'est d'abord avec des mots qu'on désigne des adversaires, ou bien... des ennemis — et ce n'est pas la même chose. Lorsqu'on commence à parler d'ennemi, on quitte la sphère de la raison, de la réflexion, et on commence à justifier nos actes par autre chose, par des émotions,

Les autorités françaises se défendent de tout miser sur les dimensions militaire et sécuritaire au Sahel³ : « la solution militaire n'existe pas⁴ », proclame même la ministre des Armées d'alors. Elles préfèrent afficher une conception de la résolution des conflits très en vogue dans les organisations internationales et théorisée sous les termes d'« approche globale⁵ », ou « approche intégrée », ou « multidimensionnelle », ou « continuum sécurité-développement », ou « nexus sécurité-développement » ou encore – spécificité française – « 3D », pour « diplomatie, défense et développement ».

Ces stratégies, développées à partir des opérations menées en Sierra Leone, en Irak et en Afghanistan dans les années 2000, ont été mises en œuvre par la France pour la première fois au Sahelii. Concrètement, il s'agit d'articuler, en lien avec les opérations militaires, des réponses de court, moyen et long terme censées répondre aux besoins des populations : des actions civilo-militaires, des programmes d'aide au développement et des « actions de stabilisation » rapides⁶. Il ne suffit pas de gagner la guerre, il faut « gagner la paix⁷ ».

Les faux-semblants de l'aide publique au développement

L'aide publique au développement de la France est le principal volet non militaire de cette « approche globale » contre le terrorisme au Sahel. Ses montants sont régulièrement convoqués pour attester de la générosité et du désintéressement de la politique française. « Entre 2013 et 2017, la France a engagé 473 millions d'euros pour le Mali dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture, du développement rural, des services sociaux de base, de la santé, de l'éducation⁸ », témoigne le député Ladislav Poniatowski. En 2017, le Mali a bénéficié de 357 millions d'euros de l'AFD et, en 2019, de 206 millions⁹. Entre 2012 et 2020, l'aide publique au développement a représenté 5,3 milliards d'euros¹⁰, ce qui ne représente guère plus qu'une grosse centaine de millions d'euros par pays et par an en moyenne.

L'« exemplarité » de l'aide française est loin de faire l'unanimité. Plusieurs rapports parlementaires ont pointé un décalage récurrent entre les promesses et les réalisations¹¹, comme la distorsion entre la répartition de l'aide et les besoins réels

[3] Comprendre ici : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

[4] « Malgré les tourments au Sahel, Paris veut voir le verre à moitié plein », VOA, 8 novembre 2019.

[5] L'« approche globale » est esquissée dans Défense et sécurité nationale. *Le livre blanc*, Paris, Odile Jacob / La Documentation française, 2008, et développée dans *Livre blanc. Défense et sécurité nationale*, Paris, La documentation française, 2013.

[6] Jean-Michel Jacques et Manuela Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », rapport d'information no 2 696, Assemblée nationale, 19 février 2020.

[7] Par exemple Pierre de Villiers, « Gagner la guerre ne suffit pas à gagner la paix », *Le Monde*, 18 janvier 2016.

[8] « Compte rendu de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées », Sénat, 18 avril 2018.

[9] « Mali », site de l'Agence française de développement, s. d.

[10] Sereine Mauborgne et Nathalie Serre, « Opération Barkhane », rapport d'information no 4 089, Assemblée nationale, 14 avril 2021.

des pays : « En ce qui concerne les six pays du Sahel¹², cela se traduit par une part très modeste (5,6 % de l'aide nette totale) en baisse de 29 % par rapport à l'année précédente¹³ », constate-t-on en 2018. Début 2021, un rapport de la Cour des comptes enfonce le clou et confirmait que « la priorité affichée en faveur de la zone Sahel ne s'est pas traduite dans les faits¹⁴ ». Et les coûts militaires de la France sont restés plus importants et ont augmenté bien plus rapidement que les dépenses de « stabilisation et développement » dans les pays du G5 Sahel.

Par ailleurs, ces chiffres sont un trompe-l'œil. Pour gonfler les montants et tenir leurs promesses de solidarité internationale, les autorités comptabilisent traditionnellement sous la rubrique « aide au développement » des actions et des programmes très divers, voire de simples jeux d'écriture ne donnant lieu à aucun transfert de fonds : frais de scolarité d'étudiants étrangers, dépenses liées à l'accueil des réfugiés, actions relevant de la « diplomatie culturelle et d'influence », « frais administratifs » colossaux, et même des dépenses militaires qui n'entretiennent qu'un rapport lointain avec le « développement »... Entre 2006 et 2016, seule la moitié de l'aide française constituait une aide « transférable », c'est-à-dire des versements et des ressources supplémentaires, et un tiers de cette aide transférable l'était sous forme de prêts et non de dons, alors qu'elle s'adressait aux pays parmi les plus pauvres de la planète pour la plupart déjà lourdement et injustement endettés¹⁵. En 2018, le président français a annoncé des ruptures en la matière, sans effets probants¹⁶.

Cependant, même la part consacrée aux dons n'est pas exempte de critiques: avec respectivement 6,7 % et 2,4 %, entre 2012 et 2016, « l'aide alimentaire et l'aide humanitaire représentent une part marginale de l'aide transférable française dans les pays du Sahel¹⁷ ». En 2021, plusieurs associations et personnalités ont appelé à refonder « la politique sahélienne de la France », constatant que la France « participait à moins de 1 % des besoins de financement humanitaire », alors que « 19,6 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire et plus de 6,7

[11] Par exemple, Jacques Gautier et al., « Interventions extérieures de la France: renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée », rapport d'information no 794, Sénat, 13 juillet 2016 ; Henri de Raincourt et Hélène Conway-Mouret, « Sahel : repenser l'aide publique au développement », rapport d'information no 728, Sénat, 29 juin 2016.

[12] Comprendre ici : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

[13] Hervé Berville, « Un monde commun, un avenir pour chacun. Rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale, remis au premier ministre Édouard Philippe et présenté au président de la République Emmanuel Macron, août 2018, p. 30.

[14] Pierre Moscovici, « Les actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel et leur relation avec l'aide publique au développement », lettre au premier ministre, Cour des comptes, 9 février 2021.

[15] Sylviane Guillaumont Jeanneney, Delphine Barret et Axelle Kéré, Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel. Première partie : Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE, Ouagadougou, Chaire Sahel de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), décembre 2018 ; Broulaye Bagayoko, « La dette en Afrique subsaharienne et les différentes initiatives contre la dette », CADTM, 14 septembre 2022.

[16] Philippe Marchesin, « Aide au développement : que fait la France ? », *The Conversation*, 5 janvier 2022.

[17] Guillaumont Jeanneney, Barret et Kéré, Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel, op. cit., p. 72.

millions de Sahélien-ne-s souffriront de la faim d'ici à l'été 2021 »¹⁸. L'insécurité a en effet profondément aggravé les conditions de vie et le problème de la faim au Sahel. Pourtant, « les plans de réponses humanitaires au Sahel central sont largement sous-financés », constatent plusieurs responsables d'ONG en 2020, ce que confirment régulièrement les rapports de l'ONU¹⁹. L'aide en faveur d'une autosuffisance alimentaire et du développement de l'agriculture vivrière reste également très faible, et les résultats en matière de réduction de la pauvreté sont insignifiants²⁰. Selon l'ancien diplomate Laurent Bigot, dans le nord du Mali, « aucun projet financé par l'aide au développement ne subsisterait cinq ans après son achèvement ». Il va même plus loin : « L'échec de l'aide au développement au Sahel est total »²¹. Un constat partagé par d'autres observateurs de terrain²². Jusqu'en 2021, l'aide publique au développement restait évaluée sur la base des volumes financiers annoncés, et non des résultats²³.

La mesure de l'efficacité de l'aide est d'autant plus difficile à mener que la traçabilité des fonds décaissés par les bailleurs de fonds internationaux est un véritable casse-tête. De 2012 à 2016, seuls 18 % des versements de la Banque mondiale apparaissent dans la comptabilité nationale du Tchad, 27 % pour l'aide états-unienne, 37 % pour l'UE et 60 % pour la France. Au Niger, 99 % de l'aide européenne était tracée, mais 37 % des versements de la France avaient disparu, comme 71 % de ceux de l'Allemagne et la quasi-totalité de l'aide états-unienne. L'aide était mieux suivie au Mali et au Burkina Faso, même si la multiplication des acteurs et des modalités d'intervention complique le suivi des flux financiers²⁴. Le chercheur Jean-Pierre Olivier de Sardan a par ailleurs étudié comment « le développement tel qu'il est mené au Sahel (depuis fort longtemps) souffre du même mal profond qui a handicapé l'opération Barkhane : tous deux ont pour particularité première d'être des interventions conçues, pilotées et financées essentiellement de l'extérieur » par des experts qui « ignorent les réalités locales ». Les programmes d'aide standardisés, sous forme de « modèles voyageurs » qu'on exporte d'un pays à l'autre, sont « contournés, détournés, démembrés, par ceux qui en sont les "bénéficiaires" (ou les cibles) comme par ceux qui les mettent en œuvre sur le terrain²⁵ ». C'est ce que le chercheur nomme la « revanche des contextes²⁶ ».

[18] « Appel pour une refondation de la politique sahélienne de la France », Oxfam France, 22 avril 2021.

[19] « Sahel central : il faudra 2 milliards de dollars pour la réponse humanitaire en 2022 », ONU Info, 27 janvier 2022. Voir aussi *Sahel: ce qui a changé. Rapport de suivi de la Coalition citoyenne pour le Sahel*, s. 1., Coalition citoyenne pour le Sahel, juin 2022.

[20] Ibrahim Coulibaly, « Le Sahel a besoin d'une révolution agroécologique », *Le Monde*, 1er avril 2019 ; Agnès Faivre, « Serge Michailof: "L'aide française au Sahel n'est que du saupoudrage" », *Le Point*, 9 mai 2017.

[21] Raincourt et Conway-Mouret, « L'aide publique au développement au Sahel », *loc. cit.*

[22] Olivier Vallée, « Les militaires nigériens, supplétifs du complexe militaro-humanitaire dans le grand Sahel ? », *Libération*, 5 juillet 2019 ; Raoul Mbog, « Alliance Sahel : le double pari de sortir de l'humanitaire et de faire accepter le militaire », *Le Monde*, 10 septembre 2020.

[23] Berville, *Un monde commun, un avenir pour chacun*, *op. cit.*

[24] Laurence Caramel, « La crise que traverse le Mali signe aussi l'échec de décennies d'intervention internationale », *Le Monde*, 9 septembre 2020.

Si l'aide publique au développement ne change pas de logique malgré son échec complet, c'est qu'elle reste une « aide-intérêt²⁷ » dont la finalité est d'abord de servir de « relais d'influence²⁸ » pour le pays donateur. Elle constitue souvent une aide déguisée aux entreprises françaises²⁹ et un moyen de pression pour imposer des politiques économiques favorables aux entreprises occidentales ou des politiques de restriction des flux migratoires.

Les effets pervers de l'aide

L'aide publique au développement française (mais la critique vaut pour les autres bailleurs de fonds) n'est pas simplement inefficace pour répondre aux besoins économiques et sociaux des populations sahéliennes, elle contribue également à produire des effets dont les groupes djihadistes peuvent bénéficier.

Là aussi, il faut commencer par interroger le diagnostic avancé par les autorités françaises : « Les terroristes prospèrent sur la misère. Nous avons un travail de développement de long terme à conduire³⁰. » La formule du président Macron résume une vision largement partagée des causes du djihadisme et justifie la politique d'aide au développement menée par la France et d'autres acteurs dans le cadre de l'« approche globale »³¹. L'idée d'une relation de cause à effet entre pauvreté et développement du djihadisme est pourtant contredite par les chercheurs, qui y voient un diagnostic réducteur masquant les causes principales du phénomène. Ce dernier résulte davantage de l'incapacité de l'État à gérer les rivalités que des pénuries elles-mêmes.

« Formuler des réponses basées avant tout sur le lien entre changement climatique, diminution des ressources et violences repose sur un diagnostic erroné de la situation et ne permettra pas d'y remédier »³², note par exemple une analyse de l'ICG. C'est moins la pauvreté que les sentiments d'injustice causés par l'inaction, les défaillances ou les abus des États africains qui sont en cause. Mettre la crise sur « le compte de la pauvreté » plutôt que sur « l'accaparement des ressources par

[25] Jean-Pierre Olivier de Sardan, « De Barkhane au développement : la revanche des contextes », AOC, 14 juin 2021.

[26] Jean-Pierre Olivier de Sardan, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2021.

[27] Philippe Marchesin, *La politique française de coopération. Je t'aide, moi non plus*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 25-346.

[28] *Feuille de route de l'influence*, Paris, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, décembre 2021.

[29] Voir par exemple Thomas Borrel, « Convertir la dette en influence française », *Billets d'Afrique*, juillet-août 2017.

[30] Camille Belsœur, « Emmanuel Macron doit voir que l'armée française s'ensable au Mali », Slate, 19 mai 2017.

[31] On trouve des analyses similaires dans les rapports de la Banque mondiale ou sous la plume du secrétaire général de l'ONU. Par exemple : « Situation au Mali. Rapport du secrétaire général », rapport S/2019/454, ONU, 31 mai 2019.

[32] « Le Sahel central, théâtre des nouvelles guerres climatiques ? », Briefing Afrique no 154, International Crisis Group, 24 avril 2020.

la classe dirigeante » est une « manière de dépolitiser le djihadisme en entretenant de grandes illusions sur les mérites de l'aide publique au développement pour acheter la paix sociale »³³, estime le chercheur Marc-Antoine Pérouse de Montclos. De plus, « l'injection des ressources de la communauté internationale est un enjeu de compétition qui peut provoquer de nouveaux affrontements et prolonger les hostilités »³⁴, surtout dans un contexte de tensions communautaires où les discriminations peuvent être instrumentalisées³⁵.

Par ailleurs, quand bien même est-elle accompagnée d'un discours sur la priorité accordée à la « bonne gouvernance », l'aide publique telle qu'elle est organisée tend à favoriser la corruption. « Personne n'est dupe de l'ampleur des détournements », constate *Le Monde*, qui cite une étude du FMI évoquant de « grandes lacunes d'efficacité » et une « évaporation » importante des dépenses publiques financées par l'aide internationale³⁶. « Nous avons peut-être signé trop de chèques en blanc »³⁷, reconnaissait Josep Borrell, le haut représentant de l'Union européenne. Mais à l'entendre, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat, les détournements de fonds semblant excusables au regard de la situation de guerre et de pauvreté.

De même que l'aide au développement est parfaitement compatible avec le développement de la corruption, elle s'accommode également de la poursuite des politiques les plus inégalitaires, voire les encourage, au risque de renforcer les sentiments d'injustices qui poussent à s'engager dans des groupes recourant à la violence. Les projets de « développement » se substituent aux politiques de redistribution sociale, et l'aide humanitaire internationale, si elle permet évidemment à des populations de survivre, encourage les gouvernements à se défausser de leurs responsabilités. Le fait qu'une assistance alimentaire, mais également des services de santé, de scolarisation, de développement économique soient fournis par des organismes étrangers souligne en creux l'incurie des États africains à assumer leurs fonctions sociales et renforce leur discrédit aux yeux des populations³⁸. C'est un puissant carburant dont profitent les groupes djihadistes.

Les dépenses militaires des États sahéliens ont fortement augmenté dans la décennie 2010-2020. Elles ont doublé au Niger, presque triplé au Burkina Faso et

[33] Marc-Antoine Pérouse de Montclos, *Une guerre perdue. La France au Sahel*, Paris, JC Lattès, 2020, p. 103.
 [34] *Ibid.*, p. 150.
 [35] Aline Brachet, « Les impacts de l'aide au développement sur les conflits et l'insécurité au Sahel. Peut-on faire autrement ? », document de travail P170, FERDI, octobre 2016.
 [36] Laurence Caramel, « L'aide financière au Mali à l'épreuve de la guerre et de la corruption », *Le Monde*, 26 juillet 2018 ; Julien Bouissou, « Une partie de l'aide au développement des pays pauvres est détournée vers les paradis fiscaux », *Le Monde*, 21 février 2020.
 [37] Morgane Le Cam, « Josep Borrell: "Au Sahel, nous avons peut-être signé trop de chèques en blanc" », *Le Monde*, 28 avril 2021.
 [38] Philippe Bernard, « Au Mali, "l'aide au développement a participé au dépeçage de l'État" », *Le Monde*, 5 septembre 2020 ; « Sahel : priorité à la résilience et au développement », note d'information, Oxfam / Save the Children / Action contre la faim, décembre 2018.

quadruplé au Mali, absorbant de 15 à 30 % du budget de l'État selon les pays. Il peut sembler légitime de vouloir se doter d'un outil militaire plus performant face à l'agression de groupes djihadistes. Mais cela pose problème dans un contexte de corruption généralisée et de violation massive des droits humains par les armées. En outre, plus les dépenses de sécurité augmentent, plus le financement du développement s'amointrit³⁹. Et si les dirigeants africains reconnaissent volontiers cette situation, voire les bénéfices que les djihadistes peuvent tirer de l'amputation des budgets consacrés à l'éducation, à la santé et à la satisfaction d'autres besoins essentiels⁴⁰, ils se contentent généralement de réitérer des appels à davantage d'aide publique internationale⁴¹.

Le développement au service des militaires

Les militaires rattachent volontiers la doctrine du « continuum sécurité-développement » à la tradition coloniale de « pacification » et de « contreinsurrection » de l'armée française. Dans la pratique, ils ont tendance à considérer l'aide au développement comme un prolongement de leurs actions civilo-militaires (constructions de puits, rénovations d'écoles, visites médicales...) menées pour favoriser l'acceptation de leur présence et obtenir du renseignement. Pour eux, le « développement » n'est pas une finalité en soi, mais un moyen de pacification qui doit donc être subordonné aux opérations qu'ils mènent dans leur « guerre contre le terrorisme ».

C'est à leur demande qu'un accord de collaboration entre l'AFD et l'état-major des armées a ainsi été conclu sous le mandat de François Hollande⁴². Mais celui-ci n'a vraiment pris son essor que sous la présidence d'Emmanuel Macron, en raison notamment de l'hostilité des personnels de l'AFD à l'instrumentalisation de leur agence par les militaires⁴³. Ces derniers ont bénéficié du soutien de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de la Défense. En septembre 2018, il a personnellement présenté « les nouvelles orientations gouvernementales ainsi que la réorganisation du système d'aide bilatérale les accompagnant⁴⁴ » au siège de l'AFD. « Nous avons obtenu, expliquait le général François Lecointre quelques mois plus tard, que, au fil de l'avancée de la

[39] Étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur le financement des dépenses de développement dans les pays du G5 Sahel, Ouagadougou, Chaire Sahel de la FERDI, 2021.

[40] François Soudan, « Mahamadou Issoufou : "Ma décision de respecter la Constitution et de ne pas me représenter est irrévocable" », *Jeune Afrique*, 14 août 2019 ; Christophe Boisbouvier, « Il faut défendre le Niger pour montrer qu'un pays démocratique peut vaincre le terrorisme », RFI, 2 juillet 2021.

[41] François Soudan, « Mali – Ibrahim Boubacar Keïta : "Nous sommes en guerre" », *Jeune Afrique*, 1er juillet 2019.

[42] François Gaulme, *Emmanuel Macron et l'Afrique. La vision et l'héritage*, Paris, IFRI, coll. « Études de l'IFRI », janvier 2019.

[43] Rémi Carayol, « Sahel, les militaires évincent le Quai d'Orsay », *Le Monde diplomatique*, juin 2019 ; Élise Vincent, « "Barkhane", défaite d'une utopie politico-militaire », *Le Monde*, 18 février 2022 ; Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », *loc. cit*

pacification que nous pouvons faire et du retour de l'État, [l'AFD] facilite le retour d'une activité économique permettant de faire revenir la population et de la stabiliser», par « des projets spécifiques de développement ». Pour pousser l'AFD à « “synchroniser” ses propres programmes de développement avec le calendrier et la géographie des opérations militaires »⁴⁵, un officier de Barkhane a été détaché au sein de l'AFD, et un administrateur de l'AFD a été accueilli au poste de commandement de l'opération Barkhane.



FRANCE PRESIDENTIAL ELECTIONS 2022

C'est la région du Liptako malien qui a fait figure d'« expérience pilote »⁴⁶. En 2018, Barkhane a mené une campagne aux côtés des milices locales – éliminant ainsi plus « d'une centaine d'insurgés ». L'AFD et les autorités étatiques ont alors « élaboré des plans de redéploiement des services dans la zone, en particulier du personnel administratif local (préfets et sous-préfets), des tribunaux et des écoles »⁴⁷, en plus de plusieurs projets en matière de « relèvement socioéconomique » ou de « réconciliation »⁴⁸. Cette stratégie est directement inspirée de la doctrine coloniale de pacification en « tache d'huile »⁴⁹, héritée, comme on l'a vu, des officiers coloniaux comme Galliéni et Lyautey, expliquait le chef d'état-major des armées françaises.

[44] Gaulme, *Emmanuel Macron et l'Afrique*, op. cit.

[45] Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », loc. cit.

[46] Nicolas Desgrais, *Cinq ans après, une radioscopie du G5 Sahel. Des réformes nécessaires de l'architecture et du processus décisionnel*, Levallois-Perret, Observatoire du Monde arabo-musulman et du Sahel, mars 2019.

[47] *Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, Rapport Afrique no 299, Bruxelles, International Crisis Group, 1er février 2021.

[48] « Barkhane, sécurité et aide à la population: la force, pleinement impliquée dans la stratégie 3D », ministère des Armées, 10 mars 2020.

Mais la « pacification » n'a été que très temporaire, et bientôt le niveau d'insécurité a empêché « le personnel d'aide au développement d'opérer en dehors de la ville de Ménaka »⁵⁰. Si les officiers de Barkhane ont ensuite estimé que les « interventions ont été précipitées à Ménaka »⁵¹, ils mettaient en avant l'« exemplarité » de l'articulation des acteurs à Gossi⁵². Mais pas plus à Ménaka qu'à Gossi, l'« approche globale » n'a fonctionné sur la durée.

D'autre part, pour certaines ONG, les actions civilo-militaires brouillent les frontières entre humanitaire et militaire. En principe, les projets dits à « impact rapide » ne devraient pas empiéter sur les champs de l'intervention humanitaire (santé ou éducation en urgence, distribution de vivres, accès à l'eau potable) pour éviter les confusions. Or ces règles ne sont pas observées par les militaires français⁵³. Les membres des ONG qui respectent un principe de neutralité risquent alors d'être ciblés en tant qu'auxiliaires des forces étrangères. La délégation de programmes de développement par l'AFD à ces mêmes ONG introduit une confusion supplémentaire. Si certaines d'entre elles acceptent cette logique pour continuer à bénéficier de financements, d'autres dénoncent la logique d'instrumentalisation de l'aide humanitaire et de l'aide au développement par les militaires, dans un contexte où la tendance est à l'extension des « continuums » – il est ensuite question de « continuum sécurité-développement-humanitaire »⁵⁴.

Si l'on écoute les protagonistes du « continuum sécurité-développement », l'échec est essentiellement imputable à des différences de rythmes. « Les acteurs du développement doivent penser au temps long, quand les militaires pensent au temps court »⁵⁵, estime un agent de l'AFD. Les « développeurs » reprochent aux militaires de ne vouloir que des projets immédiatement visibles pour « gagner les cœurs et les esprits »⁵⁶. Ils constatent aussi que la sécurisation d'une zone par des moyens militaires n'a que des effets limités dans le temps et que le retour de l'insécurité rend impossible la mise en œuvre des projets plus importants⁵⁷.

Les militaires de Barkhane, quant à eux, reprochent à l'AFD la lourdeur et la lenteur de ses procédures et, pour l'anecdote, ils ne sont pas les seuls. Dans le cadre

[49] Audition, à huis clos, du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées, par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, 6 novembre 2019.

[50] *Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, op. cit., p. 12.

[51] Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », loc. cit.

[52] *Ibid.*

[53] « Accès humanitaire et risques sécuritaires au Sahel », *Black Coffee Morning*, Conseil européen des relations internationales, 14 juin 2019.

[54] Par exemple: Francis Sadeski et Anne-Gaëlle Muths, *Revue analytique de la contribution française aux fonds fiduciaires multi-bailleurs, crise/post-crise (FFMB-CPC)*, Paris, AFD, coll. « Évaluations Ex-Post », avril 2019.

[55] Rémi Carayol, « Au Sahel, la défaite des idéologues », *Afrique XXI*, 5 avril 2022.

[56] Carayol, « Sahel, les militaires évincent le Quai d'Orsay », loc. cit.

[57] *Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, op. cit.

de l'« approche globale », les militaires ont en effet « noué un partenariat intéressant avec le MEDEF, en vue de faciliter le recours à l'expertise privée ». « Or les représentants du MEDEF International ont jugé insuffisants les résultats de cette organisation, non pas à cause des armées, mais en raison de difficultés posées par les procédures et les pratiques de l'AFD, avec laquelle "les relations sont souvent compliquées". Pour eux, " l'AFD possède un 'trésor' qu'elle n'arrive pas à décaisser"»⁵⁸, rapportent les députés français.

Les politiques d'aides devraient, en théorie, être déterminées et priorisées en fonction des besoins réels des populations, et non subordonnées aux objectifs militaires. Qu'il s'agisse des budgets ou de l'articulation entre l'aide et le militaire, l'« approche globale » traduit bien le primat de la logique sécuritaire. Depuis plusieurs années, ONG et chercheurs n'ont de cesse de déplorer cette logique quasi exclusivement militaire qui ne règle aucun des problèmes de fond à l'origine du développement du djihadisme. Et s'il y a un décalage entre l'inflation des discours sur l'« approche globale » et la permanence d'une priorité donnée au militaire, c'est que ces discours eux-mêmes servent de caution à l'intervention armée, estime le chercheur Bruno Charbonneau⁵⁹.

L'« approche globale » n'aura finalement constitué qu'une parenthèse dans la « guerre contre le terrorisme » de la France au Sahel. En juin 2021, alors qu'il annonçait une « transformation profonde de notre présence militaire au Sahel », le président Macron expliquait : « Ce n'est pas notre rôle de suppléer les services publics, les administrations. [...] Nous allons nous recentrer sur cette lutte contre le terrorisme»⁶⁰.

[58] Jacques et Kéclard-Mondésir, « Le continuum entre sécurité et développement », *loc. cit.*

[59] Bruno Charbonneau, « Faire la paix au Mali : les limites de l'acharnement contre-terroriste », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 53, no 3, 2019, p. 447-462.

[60] Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, 10 juin 2021.

La deuxième constante est le caractère tautologique de la désignation « terroriste ». Les États qualifient de « terroristes » les violences politiques armées perpétrées par les groupes... qu'ils qualifient de « terroristes », que ces attaques soient dirigées contre des civil-es ou contre des combattant-es. On peut citer à ce propos cet extrait des « Notes de guerre » d'un des commandants de la guerre française au Mali en 2013. Ce général évoquait dans les termes suivants une attaque à la bombe perpétrée par une femme contre un check-point tenu par l'armée malienne sur la route de Bourem. Cette femme n'avait visiblement aucune intention d'attaquer des civil-es. D'ailleurs, la charge n'a fait que deux victimes : elle-même et un soldat « blessé légèrement ». Il s'agissait pourtant, d'après ce général, d'une action « terroriste » caractérisée.

Contrairement à une idée préconçue, cette approche nominaliste qui insiste sur la dimension discursive du « terrorisme » ne nie pas sa matérialité en général et sa violence en particulier. Elle invite cependant à prendre la mesure du décalage entre la représentation du problème et sa réalité. Le réseau diplomatique « Geneva Declaration » a conduit une étude sur les « violences armées » entre 2000 et 2007. Le « terrorisme » n'était la cause que de 2% des 400 000 victimes civiles causées par ce type de violence¹⁶. La qualification « terroriste » de l'organisation État Islamique a, depuis, fait augmenter en valeur absolue de manière spectaculaire le niveau de la violence « terroriste » dans le Sud global. D'après *Global Terrorism Database* (GTD), une base de données qui repose implicitement sur la conception euro-atlantique du « terrorisme »¹⁷, cette organisation a causé la mort d'environ 20 000 civils en Irak et en Syrie depuis son émergence en 2013. Ce chiffre est important mais il doit être mis en perspective avec la violence non-terroriste des autres acteur-rices de cette configuration violente. En ce qui concerne l'Irak, l'ONG Iraq Body Count estime que l'organisation État Islamique a fait quatre fois plus de victimes que les forces irakiennes et états-uniennes au cours de cette période¹⁸. En ce qui concerne la Syrie, en revanche, l'Observatoire Syrien des Droits de l'Homme a calculé que l'État syrien a fait 40 fois plus de victimes civiles que l'EI¹⁹. La violence de l'EI n'est pas non plus disproportionnée par rapport à celle de la « coalition internationale » dirigée par les États-Unis. Le réseau Airwars estime que les bombardements états-uniens, britanniques et français ont causé la mort d'environ 10 000 civils irakiens et syriens au cours de la même période²⁰.

[15] Cette définition, légèrement remaniée en 2012, est publiée ici : https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_69482.htm (consulté le 22 mai 2019)

[16] Source : Geneva Declaration, Geneva Secretariat, Global burden of Armed violence (2004-2007), p. 10. Voir : <http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/Global-Burden-of-Armed-Violence-full-report.pdf>

[17] Mathias Delori, Clara Egger, Raul Magni-Berton et Simon Varaine, « Les interventions militaires sont-elles une cause du "terrorisme" ? De l'utilité des analyses quantitatives pour les études critiques de la sécurité », *Cultures & Conflits*, 123/124 (3/4 2021), 2021, pp. 37-66.

[18] <https://www.iraqbodycount.org/database/>

[19] Rights, Syrian Network For Human (24 September 2019). « CivilianDeathToll ». Archivé depuis l'original le 2 novembre 2019. Consulté le 20 juin sur : <https://web.archive.org/web/20191102013022/http://sn4hr.org/blog/2018/09/24/civilian-death-toll/>

[20] <http://www.airwars.org> (consulté le 28 mars 2024)

En 2005, les Mères de la Place de Mai ont fondé « Rêves Partagés », une association visant à former des travailleur-ses et à construire des logements populaires financés par l'État national (une expérience qui a échoué pour cause de malversations de fonds par quelques fonctionnaires qui ont arnaqué les Mères et l'État). En 2000, elles créaient une Université Populaire qui en 2014 s'est transformée en Institut pour finalement conquérir le statut d'Université nationale en 2023. Une institution que le gouvernement de Javier Milei prétend aujourd'hui « anéantir », en lui retirant tout financement – ce qui viole le principe historique de l'autonomie universitaire, héritier de la Réforme de 1918, phare des luttes pour l'émancipation latino-américaine.

Intervention culturelle, débat politique et bataille des idées

La lutte pour la « Mémoire, Vérité et Justice » a mené, au milieu des années 1980, au procès des juntes (*Juicio a las Juntas*, processus judiciaire récemment porté aux écrans sous le nom de *Argentina 1985*). Ce processus a permis de condamner les hauts responsables du génocide puis de s'attaquer à l'impunité imposée par la loi de l'Obéissance due et la loi du Point final, promulguées sous le gouvernement radical de Raúl Alfonsín, et à l'amnistie du gouvernement justicialiste de Menem. Grâce à cette lutte et après un combat patient et soutenu contre « l'oubli et le silence », le gouvernement de Néstor Kirchner a pu - immédiatement après la victoire électorale de 2003 – se déclarer « fils des Mères et Grands-mères de la place de Mai », et reprendre en 2004 les procès contre les militaires, financer activement la localisation des corps de personnes emprisonnées/disparues/assassinées grâce au travail de l'équipe d'anthropologie médico-légale et la recherche de bébés enlevé-es durant la dernière dictature (en plus de promouvoir toute une politique culturelle et éducative sur la question).

Si cette mémoire a été entretenue durant des dizaines d'années, ce n'est pas uniquement en tant que regard noble sur le passé. Elle a surtout agi comme une barrière de contention et un moyen efficace d'éloigner les vecteurs de retour à des expériences autoritaires et de répression politique et sociale, historiquement actifs chez un quart de la population argentine. Ce rôle s'est confirmé à chaque événement réactionnaire ou crime politique soutenus par l'État : tentatives de coups d'État durant la rébellion militaire des Carapintadas de 1989 ; déclaration de l'état de siège et répression de la contestation en décembre 2001 ; assassinat de Maximiliano Kosteki et Darío Santillán, militants du mouvement *piquetero*, en juin 2002 ; disparition de Jorge Julio López en 2006 alors que les procès reprenaient et que le militant des années soixante-dix était un témoin-clé¹³ ; meurtre du

[13] Jorge Julio López est toujours disparu jusqu'à aujourd'hui, après sa deuxième disparition forcée. Il avait été enlevé par les militaires en 1976 et libéré en 1979 après avoir souffert de nombreux supplices au sein de quatre centres de détention clandestins. On a perdu sa trace depuis le 18 septembre 2006, au moment où le maçon et militant péroniste était prêt à témoigner contre ses anciens bourreaux. Tout porte à croire que ces derniers ont été les commanditaires du nouvel enlèvement.

Notes sur l'état actuel du théâtre des opérations psycho-politiques en Amérique latine : défis programmatiques en temps de siège pour une gauche révolutionnaire à venir

GABRIEL RODRIGUEZ VARELA, AGUSTINA PAZ FRISIA, CARLOS ALBERTO CASTRO, CAROLINA ACEVEDO, OBSERVATOIRE « SYLVIA BERMANN »¹

Vous, les inconscients de ce monde encore assoiffés de révolte, vous qui vous sentez abattus, au bord du gouffre, de l'explosion, de la déprime, sans force pour poursuivre la lutte, unissez-vous !

o. Arrière-garde psycho-politique

Les notes partagées ci-après présentent quelques-unes des considérations élaborées durant le processus de recherche militante que nous avons développé au sein de

[1] L'Observatoire « Sylvia Bermann » de psychopolitique et santé mentale de l'Instituto Plebeyo vise à contribuer à la construction collective d'une plateforme psychopolitique et un programme de gauche qui étaye le développement de lignes d'action spécifiques pour l'intervention dans les dimensions psychiques et affectives de la lutte des classes.

D'un point de vue historique, l'expansion rapide des ONG en Afrique a été affectée par la chute de la domination coloniale européenne. Les puissances coloniales pensaient pouvoir maintenir des relations étroites avec leurs anciennes colonies et à y maintenir leur présence, sans rendre évident qu'une nouvelle vague d'invasion coloniale était à l'œuvre. Leur expansion rapide s'est fondée sur l'aide et le développement, en reproduisant leurs structures linguistiques, religieuses et socio-économiques en Afrique.

Les interventionnistes humanitaires ont priorisé l'aide à certains groupes, rompu la neutralité et préconisé une intervention militaire occidentale à des fins humanitaires. Les ONG britanniques, telles qu'Oxfam, étaient même réticentes à l'idée de travailler dans les États francophones, en particulier en Afrique de l'Ouest, car elles considéraient ces États comme le territoire d'influence de la France. Human Rights Watch a été créé à l'origine pour surveiller l'ex-Union soviétique. Le fondateur de la Croix-Rouge, Henri Dunant, a été glorifié pour avoir aidé les soldats lors de la bataille de Solferino en traitant les hommes de manière égale, peu importe leur camp d'appartenance, et avoir créé l'expression « tutti fratelli », qui se traduit par « tous des frères ». Cependant, ce que l'histoire européenne omet de dire est que Dunant avait bâti son empire sur les ressources coloniales et n'était sur place que pour préserver ses intérêts commerciaux dans l'Algérie coloniale.

Certes, les agences humanitaires se sont réformées depuis leurs débuts. Les influences de la colonialité restent néanmoins prédominantes dans beaucoup de ces agences.

Il y a de nombreuses raisons qui expliquent que les agences humanitaires n'ont pas été en mesure de répondre aux besoins désespérés pendant la guerre au Soudan. Premièrement, dans un contexte mondial où de nombreuses crises éclatent simultanément, les intérêts des donateurs européens ont été redirigés vers des conflits auxquels ils pouvaient plus facilement s'identifier, et donc ayant plus de valeur d'un point de vue eurocentrique. Une population blanche opprimée par la Russie, le plus grand rival de l'Occident, crée une « raison » dans l'imaginaire occidental et attire ainsi l'empathie. L'empathie est généralement la construction de la raison et de l'intérêt dans le monde de la *realpolitik*, et influence par conséquent les incitations humanitaires. En matière de luttes hégémoniques pour le pouvoir, la guerre en Ukraine soutient également l'agenda de l'Occident qui consiste à déformer l'image de la Russie et à amplifier l'idée de l'humanitaire que l'Occident tente de transmettre au monde.

Deuxièmement, lorsque la *realpolitik* est mise de côté et que des interventions humanitaires efficaces sont envisagées, la priorisation des bénéficiaires de l'aide est influencée par le racisme structurel historique présent au sein de ces institutions. En d'autres termes, dans la hiérarchie des urgences humanitaires, les

COMMENT BLOQUER
LA GUERRE ET
DÉMILITARISER ?

Les dockers face aux armes : en lutte contre le commerce de guerre dans les ports européens

LORENZO BUZZONI ET MARIO RICO, INVESTIGATE EUROPE

Les dockers manifestent en Italie contre l'exportation des armes vers l'Arabie saoudite. Ils s'opposent à de puissants intérêts politiques et économiques – et s'exposent à des poursuites pénales. Mouvements sociaux et ONG organisent des manifestations en Espagne, en Allemagne et en France.

Il est cinq heures du matin. La Lanterna, le phare emblématique de Gênes, s'élève au-dessus du port et, comme le chante une célèbre chanson, éclaire « les quartiers où le soleil du bon Dieu ne donne pas ses rayons ».

Des dockers prennent leur petit-déjeuner dans les bars parsemés tout autour du labyrinthe de rues qui forment le port. Un café et un croissant à la crème pour deux euros. Alors que nous demandons où se trouve le navire de la société Bahri, l'un des dockers se lève pour nous montrer le chemin. Il travaille juste à côté du quai où le navire s'est amarré la veille. Mais le quai est une zone interdite d'accès, et le garde de la compagnie maritime Delta qui détient le contrat avec Bahri n'ouvre qu'à ceux qui ont la permission d'entrer dans cette zone.

des centres de communication, de commandement et de contrôle afin de mener des opérations aériennes et terrestres. Ce matériel a ce que l'on appelle un double usage : c'est une technologie utilisée dans un cadre civil qui peut aussi être utilisée dans des opérations de guerre. « Ces produits doivent, à toutes fins et intentions, être considérés comme du matériel d'usage militaire, à la fois en raison de leur type et de leur destinataire final : la Garde nationale saoudienne, force militaire déployée dans le cadre du conflit au Yémen », explique Carlo Tombola de l'organisation *The Weapon Watch*.

Les dockers, qui ont le soutien de mouvements pacifistes, de groupes orientés à gauche et de syndicats, ont organisé une grève générale. Ils refusaient d'être les rouages dans une machine de guerre, comme celle qui sévit au Yémen.

Ils considèrent que leur position est la plus juste. Le Traité international sur le commerce des armes (ATT) dont est membre l'Italie, interdit les transferts internationaux d'armes qui pourraient être utilisées pour commettre des crimes de guerre, comme les attaques directes contre la population civile.

La position commune de l'Union européenne sur l'exportation d'armements interdit aussi que les États membres de l'UE autorisent les transferts d'armement dans de telles situations.

Selon Carlo Tombola de l'organisation *The Weapon Watch*, les navires saoudiens violent aussi la loi italienne 185/90, qui interdit le transit « vers des pays en situation de conflit armé », « vers des pays dans lesquels un embargo total ou partiel de matériel de guerre a été déclaré » et « vers des pays dont les gouvernements sont responsables de graves violations des conventions internationales des droits humains ». L'Arabie saoudite est en guerre contre le Yémen. Ce pays « ne respecte pas les droits humains, et des restrictions sur les ventes d'armement y sont imposées », déclare Tina Marinari, porte-parole chez Amnesty International en Italie.

Le Bahri Yanbu a été bloqué huit heures durant par la grève des dockers. Il n'a pas pu réaliser les opérations de chargement et a quitté le port sans les générateurs. « Nous avons gagné la première bataille. Nous avons empêché le chargement d'armes directes dans des contextes de violation flagrante des droits humains », a déclaré Riccardo Rudino. « Il nous faut désormais gagner la deuxième manche. Nous devons stopper tous les types de transits d'armes, même le plus insignifiant d'entre eux, vers des pays en situation de conflit ».

Des manifestations en Allemagne

Actuellement, les manifestations se sont répandues dans le port de Hambourg, où plus de 90 entreprises sont impliquées dans la production d'armes. Chaque année,

Quelques organisations d'opposition à la guerre

Responsables d'associations

Deux jours après l'invasion de l'Ukraine, 424 responsables d'associations russes ont signé l'appel suivant :

« Monsieur le Président,

Nous nous opposons aux actions militaires que notre pays mène sur le territoire de l'Ukraine.

Tout notre travail consiste à lutter pour la dignité humaine, à sauver des vies. La guerre est incompatible avec la vie, avec la dignité et avec les principes fondamentaux de l'humanité. La guerre est une catastrophe humanitaire qui ajoute à la douleur et à la souffrance. Ses conséquences réduiront à néant les efforts de nombreuses années.

Nous considérons le recours à la force pour résoudre les conflits politiques comme inhumain, et nous vous demandons de cesser le feu et d'entamer des négociations. »

Des féministes

Pussy Riot

Les Pussy Riot ont dû fuir la Russie pour échapper à la répression. Elles forment le groupe punk, féministe et opposant le plus provocateur à Poutine. Elles ont fait une tournée en Europe pour récolter des fonds pour les victimes ukrainiennes de l'invasion russe. Elles publient un manifeste qui se termine ainsi : « Nous lançons un appel à ceux qui sont en Russie : s'il vous plaît, ne participez pas à cette guerre ! Ne répondez pas aux convocations, n'allez pas dans les bureaux d'enregistrement et d'enrôlement militaires, n'écoutez pas la propagande ! Chaque geste contre cette guerre est important ».

Résistance féministe antiguerre

Le mouvement Résistance féministe antiguerre informe la population russe de la réalité de la guerre. Il fédère 45 organisations qui existaient déjà dans différents secteurs, auxquelles s'ajoutent des centaines de militantes anonymes dans 92 villes en Russie, sans compter celles qui ont dû s'exiler dans plus de trente pays. Son manifeste proclame :

dans une colonie pénitentiaire... Les auteurs de ce verdict sont optimistes quant aux perspectives de Vladimir Poutine. À mon avis, trop optimistes ».

Il explique : « le recours à la violence aurait été une erreur colossale pour l'opposition. [...] Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'alternative à la résistance non violente en Russie. Les gens doivent comprendre que, contrairement au gouvernement actuel, nous sommes une force pacifique, nous préservons les vies humaines et essayons d'éviter la guerre civile. Une résistance ferme n'est pas forcément synonyme de violence ».

Un ancien ministre de l'Agriculture de la région de Komi, dans le nord de la Russie, limogé en janvier 2022, Denis Sharonov, a demandé l'asile politique aux États-Unis après avoir reçu son ordre de mobilisation.

Le 16 mars 2022, Helga Pirogova, est venue au conseil municipal de Novossibirsk où elle est élue, revêtue de la couronne et de la chemise traditionnelles ukrainiennes. D'autres élus ont proposé de lui retirer son mandat.

Un député municipal moscovite, Alexeï Gorinov, a écopé de près de sept ans d'emprisonnement. Lors d'un débat avec d'autres députés sur un concours de dessins pour enfants, Gorinov a déclaré que pendant la guerre, une telle initiative ressemblerait à « une fête en temps de peste », car des enfants en Ukraine meurent à cause des actions de l'armée russe. Il a qualifié l'invasion russe de l'Ukraine de « guerre » et a proposé une minute de silence pour honorer « les enfants ukrainiens tués » par l'armée russe. Il a déclaré : « Je crois que tous les efforts de la société civile ne devraient viser qu'à arrêter la guerre et à retirer les troupes russes du territoire ukrainien ». L'adjointe municipale Elena Kotenochkina a soutenu sa position puis a fui la Russie. Elle est inscrite sur la liste internationale des personnes recherchées. Trente-quatre eurodéputé-es ont adressé une lettre de soutien à Alexeï Gorinov.

Le 25 février 2022, *Novaya Gazeta* publie son édition en ukrainien et en russe. Son rédacteur en chef, Dmitri Mouratov, prix Nobel de la paix 2021, le justifie : « Parce que nous ne reconnaissons pas l'Ukraine comme un ennemi et l'ukrainien comme une langue ennemie ». Il signe, avec les écrivains Boris Akounine, Dmitri Bykov et Dmitri Gloukhovski et le journaliste de renom Leonid Parfionov, une déclaration commune. « Nous ne pensons pas qu'une Ukraine indépendante constitue une menace pour la Russie ou tout autre État. Nous ne croyons pas les déclarations de Vladimir Poutine selon lesquelles le peuple ukrainien est sous la coupe de "nazis" et doit être "libéré". Nous exigeons la fin de cette guerre. »

170 journalistes russes et expert-es spécialistes de la politique étrangère de la Russie rédigent une lettre ouverte. « La guerre n'a jamais été et ne sera jamais une méthode de résolution des conflits et rien ne la justifie. »

En août 2024, Vladimir Kara-Mourza, Ilia Iachine, Sasha Skotchilenko et d'autres opposant-es ont été échangé-es contre des Russes prisonniers en Occident.

Et en Ukraine ?

Le 21 août 2022, le ministère ukrainien de la Défense a déclaré au Mouvement pacifiste ukrainien que pendant la loi martiale, le droit pour les objecteurs de conscience d'effectuer un service civil de remplacement avait été suspendu. C'est le cas également en Russie. Cette dernière, en outre, enrôle de force sur les territoires qu'elle occupe en Ukraine. Il s'agit d'un crime au sens de la convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, qui couvre leurs droits dans les territoires occupés par un autre État. L'article 51 stipule : « la Puissance occupante ne peut contraindre des personnes protégées à servir dans ses forces armées ou auxiliaires. Aucune pression ou propagande visant à obtenir un enrôlement volontaire n'est autorisée ».

Une chronique régulière sur le site de l'Observatoire des armements, <https://www.obsarm.info>, relate les oppositions à la guerre russe.

second cas : la manière dont la communauté du Sumapaz a réagi à ces assassinats, en contraste avec la réponse de l'État.

Le 10 avril 2023, en début de soirée, Carlos Julio « Yuyo », dirigeant politique, membre des organisations sociales du Sumapaz et militant du parti communiste colombien, est rentré chez lui après une longue journée de travail dans les champs. Pendant la journée, il avait reçu un appel : quelqu'un avait donné son contact à cette personne à la recherche d'un hébergement pour dix. Habitué à accueillir des gens de passage, car dans la zone il n'y a pas d'hôtel ni de lieux de restauration, il a accepté et prévenu sa femme. Les femmes du foyer se sont mises donc à éplucher les pommes de terre pour le dîner : il s'agit toujours d'une bonne opportunité pour obtenir des revenus extra pour la maisonnée et de l'argent en liquide pour l'achat de produits de soin et de ménage en ville. Juste après le coucher de soleil, trois hommes se sont présentés dans la maison de la famille de Yuyo et ont demandé à quelle heure il rentrait. Ils étaient vêtus de *ruanas*, le poncho en laine typique des paysans de haute montagne. Quand Yuyo a franchi le seuil de la porte, ces hommes ont sorti chacun une arme qu'ils cachaient sous la *ruana* et ont tiré plusieurs fois sur lui. Une balle a traversé le mur de la cuisine et a percuté une des femmes, la belle-fille de Yuyo qui finissait d'éplucher les pommes de terre. Les attaquants se sont enfuis, ont jeté les *ruanas* sur le chemin... la famille de Yuyo qui restait en vie a appelé une ambulance : sa belle-fille a survécu mais lui est mort sur le coup.

De façon assez prévisible, la réponse du maire et du président de la République à la suite de cet assassinat a été d'envoyer 12 000 soldats et policiers pour patrouiller le *páramo*. Après un conseil de sécurité qui a réuni les autorités ayant juridiction sur le Sumapaz, sans représentation des organisations paysannes, la communauté a vu débarquer en quelques heures des hordes de militaires, qui campaient n'importe où, polluant à nouveau, déforestant, et surtout ravivant les traumatismes du passé.

Face à cela, les organisations sociales se sont également mobilisées afin de mettre en place des mesures autogestionnaires de sécurité collective. Toute la population devait être prévenue : ne pas sortir seul-e pendant la nuit, réduire la consommation d'alcool et les fêtes, ne pas laisser les ragots et la peur dominer les rapports sociaux. Iels se sont mis tout de suite au travail pour trouver des espaces pour faire vivre la mémoire de Yuyo et réunir les moyens pour soutenir économiquement et affectivement la famille. Le 17 juin, vingt organisations locales ont appelé à une mobilisation « pour la vie, pour la paix et la défense du territoire du Sumapaz » (voir photos), en réponse à ce qui a été perçu comme une agression du territoire dans son ensemble : l'assassinat d'un de ses membres, la brutalisation d'une de ses familles, et la réponse militarisée de l'État.

PRÉSENTATION DES AUTEUR·RICES

1. **Apoorva PG** est la coordinatrice de la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) pour l'Asie Pacifique. Elle fait partie des organisateur·rices des campagnes BDS contre les entreprises HP et le Projet Nimbus – le contrat de Google et d'Amazon pour l'approvisionnement des services du cloud au gouvernement et à l'armée israéliens. Elle a étudié la sociologie et a participé aux campagnes pour l'accès à l'éducation, au copyleft et aux logiciels libres en Inde.
2. Juriste en droit international public, **Aymeric Elluin** est responsable de plaidoyer Armes à Amnesty International France. Il est le co-auteur de *Vente d'armes, une honte française* paru en 2021 aux éditions Le Passager Clandestin.
3. **STopMicro** est un collectif qui lutte contre l'accaparement des ressources et les nuisances causées par les industries locales, en particulier celles de la microélectronique (Soitec et STMicroelectronics).
4. **Abraham Béhar** est maître de conférences de l'Université-médecin des hôpitaux de Paris honoraire. Il a été responsable syndical (SNESup, CFDT) et militant politique (PSU) et il est actuellement président de l'Association française des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire.
5. **Eldi Paola Robayo Escobar** est psychologue sociale de l'Université Externado de Colombie avec une solide formation en démographie et études de population. Elle est actuellement doctorante en sociologie à l'EHESS où elle étudie la légitimation de la Colombie comme pays exportateur de connaissance en sécurité. Son travail se centre sur la recherche appliquée en sociologie, psychologie communautaire et études en civilisations latinoaméricaines.
6. **Carlos Tornel** est un chercheur, activiste, traducteur et universitaire mexicain. Il est docteur en géographie humaine de l'Université de Durham (GB) et membre du Tejido Global des Alternativas (Tissu mondial des alternatives). Mail: tornelc@gmail.com
7. **Ansar Jasim** est militante pour la justice sociale. D'une famille germano-irakienne, elle collabore avec des activistes en Irak et en Syrie qui travaillent sur la souveraineté alimentaire comme colonne vertébrale d'une société qui contrôle ses moyens de production.
8. **Yasha Maccanico** travaille comme journaliste et chercheur pour Statewatch depuis 1997, mettant en lien la justice européenne et les politiques nationales de développement dans les Etats membres. Il est docteur en études politiques pour l'Université de Bristol et sa thèse s'intitule "Les politiques migratoires européennes comme problème : pouvoir étatique et autoritarisme".
9. **Patrice Bouveret** est le directeur de l'Observatoire des armements, un centre indépendant d'expertise et de ressource spécialisé dans le domaine de la défense et de la sécurité. Il est également co-porte-parole de ICAN France, la Campagne Internationale pour Abolir les Armes Nucléaires.
10. **Jean-Michel Lacroûte** est secrétaire du bureau de l'Observatoire des Armements et membre du Collectif national Non au SNU, créé en 2019, qui s'oppose à la généralisation à marche forcée du service national universel qu'il considère comme l'aboutissement d'une forme de militarisation de la jeunesse.
11. **Nicolas Lambert** est un auteur saltimbanque documentariste. Il a réalisé plusieurs spectacles sur les thématiques des relations néocoloniales que la France entretient avec ses anciennes colonies, notamment *Elf pompe Afrique* et *La France Empire - un secret de famille national*.
12. **Raphaël Granvaud** est militant de l'association Survie et membre du comité de rédaction du journal *Billets d'Afrique*. Il a publié plusieurs ouvrages dans la collection Dossiers Noirs, aux éditions Agone puis Lux.
13. **Mathias Delori** est spécialiste des études critiques de la guerre, de la paix et de la sécurité. Il est chargé de recherche CNRS (HDR) au CERI de Sciences Po Paris.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Chamayou, Grégoire (2013)

La théorie du drone

Paris : La Fabrique

Douillard-Lefevre, Pierre (2021)

Nous sommes en guerre. Terreur d'Etat et militarisation de la police

Caen : Éditions Grevis

Rigouste, Mathieu (2009)

L'ennemi intérieur

Paris : La Découverte

Delori, Mathias (2021)

Ce que vaut une vie. Théorie de la violence libérale

Paris : Éditions Amsterdam, 2021

Michel, Andrée (2012)

Féminisme et antimilitarisme

Editions iXe

Selek, Pinar (2023)

Le chaudron militaire turc. Un exemple de production de la violence masculine

Paris : Éditions des femmes-Antoinette Fouque

Aleksievitch, Svetlana (2021)

La guerre n'a pas un visage de femme

Paris : Editions J'ai lu – Les iconiques

Fournier, Éric et Houte, Arnaud-Dominique (éds) (2023)

À bas l'armée ! L'antimilitarisme en France du XIXe siècle à nos jours

Paris : Editions de la Sorbonne

Dechesne, Guy (2021)

Un siècle d'antimilitarisme révolutionnaire • socialistes, anarchistes, syndicalistes et féministes 1849-1939

ACL (Atelier de création libertaire)

Dechesne, Guy (2025)

Réfractaires à la guerre en Ukraine

Co-édition Syllepse-Observatoire des armements

Serfati, Claude (2024)

Un monde en guerre

Paris : Editions Textuel

Elluin, Aymeric et Fontenelle, Sébastien (2021)

Ventes d'armes, une honte française

Lorient : Le Passager Clandestin

Hessel, Stéphane; Jacquard, Albert et l'Observatoire des armements (2012)

Exigez un désarmement nucléaire total!

Paris : Editions Stock

Rossdale, Chris (2019)

Resisting Militarism: Direct Action and the Politics of Subversion

Edinburgh University Press

Collectif (2018)

Résister à la militarisation. Le Groupe d'action et de résistance à la militarisation, Lyon, 1967-1984

ACL (Atelier de création libertaire)

Bouweret, Patrice (2017)

La coopération militaire et sécuritaire France-Israël

Paris : Cahiers de l'AFPS

Barrillot, Bruno (2012)

Essais nucléaires : l'héritage empoisonné

Observatoire des armements

REVUES ET DOCUMENTATION

Militarized Democracy Refracted, NACLA, hiver 2023, Vo. 55, n°4

<https://nacla.org/55-4>

Alternatives Sud/CETRI:

- « Amérique latine : les nouveaux conflits », 2023 <https://www.cetri.be/Amerique-latine-les-nouveaux>
- « Monde en guerre. Militarisation, brutalisation et résistances », 2024 <https://www.cetri.be/Monde-en-guerre-Militarisation-6543>

LES DERNIERS NUMÉROS DE LA COLLECTION PASSERELLE

Tous les numéros sont disponibles en ligne et téléchargeable gratuitement sur :
www.coredem.info

- N°25/2024 : *À contre-courant : arts, politique et transformation sociale*
- N°24/2023 : *Décoloniser ! Notions, enjeux et horizons politiques*
(Disponible en français et en espagnol)
- N°23/2022 : *Finance et communs : pour une réappropriation collective de la finance*
(Co-édition par Remix the Commons)
- N°22/2021 : *Démocraties sous pression. Autoritarisme, répression, luttes*
(Disponible en français et en anglais)
- N°21/2020 : *Low tech : face au tout-numérique, se réappropriier la technologie*
- N°20/2020 : *Villes contre Multinationales*
(Co-édition par ENCO, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°19/2019 : *(Dé)passer la frontière*
(Disponible en français et en anglais)
- N°18/2018 : *Eau, Bien Commun. Climat, territoire, démocratie*
(Co-édition par Olivier Petitjean – Observatoire des Multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°17/2017 : *Féminismes ! Maillons forts du changement social*
(Disponible en français et en espagnol)
- N°16/2017 : *La vigilance sociétale en droit français*
(Co-édition par Sherpa, disponible en français)
- N°15/2016 : *De quoi le droit à la ville est-il le nom ?*
(Co-édition par HIC, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°14/2016 : *Multinationales : les batailles de l'information*
(Co-édition par l'Observatoire des multinationales, disponible en français et en anglais)
- N°13/2015 : *Climat : choisir ou subir la transition ?*
(Disponible en français, anglais et espagnol)

- N°12/2015 :** *La Prochaine Révolution en Afrique du Nord : la lutte pour la justice climatique*
(Co-édition par Platform London et Environmental Justice North Africa, disponible en français et en arabe, en version papier)
- N°11/2014 :** *Pour une information et un Internet libres, Journaliste indépendants, médias associatifs et hacktivistes s'engagent*
(Disponible en français, anglais et espagnol)
- N°10/2014 :** *La terre est à nous ! Pour la fonction sociale du foncier, Résistances et Alternatives*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français, anglais et espagnol)
- N°9/2013 :** *Paysages de l'après-pétrole ?*
(Co-édition par La Compagnie du Paysage)
- N°8/2012 :** *L'efficacité énergétique à travers le monde, sur le chemin de la transition*
(Co-édition par Global Chance)
- N°7/2012 :** *Le Logement en Europe, Délogeons la crise !*
(Co-édition par l'Aitec, disponible en français et en anglais)
- N°6/2012 :** *Les biens communs, modèles de gestion des ressources naturelles*
(Version actualisée, disponible en anglais et portugais)
- N°5/2011 :** *Le pouvoir des entreprises transnationales*

Ritimo

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Tél : +33 (0)1 44 64 74 14

www.ritimo.org / www.coredem.info

Paris, mars 2025

Réalisation et coordination

Caroline Weill (ritimo).

Comité éditorial

Camille Boutron (sociologue), **Patrice Bouveret** (Observatoire des Armements), **Emmanuel Charles** (RTM), **Aymeric Elluin** (Amnesty International France), **Madhuresh Kumar** (militant pacifiste), **Camille Lesaffre** (Association Survie), **Yannick Quéau** (GRIP - Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité), **Myriam Merlant** (ritimo), **Christophe Moille** (ritimo), **Danielle Moreau** (CDTM-Monde Solidaire La Flèche – ritimo), **Caroline Weill** (ritimo).

Traductions

Angéline Bourgoïn, Agnès Carchereux, Jac Forton, Ornella Lowe, Sandrine Merle, Florence Zink.

Relectures

Marie-Christine Bivert, Line Delestrée, Amandine Duthoit, Danielle Eldin, Myriam Merlant, Nathalie Samuel, Marie Youakim,

Conception graphique

Guillaume Seyral

Mise en page

Activdesign (Elisa de Castro Guerra, Cédric Gémy) — www.activdesign.eu

Droits de reproduction

La reproduction et/ou la traduction dans d'autres langues de cette publication sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer Ritimo. Tous les articles de la collection Passerelle sont en ligne sur le site de la Coredem sous licence Creative Commons : CC BY NC ND (www.creativecommons.org)

Illustrations

Sauf mention explicite du contraire, toutes les illustrations de cette publication sont des images sous licence Creative Commons issues du site flickr : www.flickr.com/creativecommons

Illustration de couverture

Activdesign (Elisa Poulain) — www.activdesign.eu

De Gaza à l'Ukraine en passant par l'Arménie, le Kosovo, l'est du Congo ou encore le Soudan et la région du Tigré en Éthiopie : nous traversons la période la plus conflictuelle depuis la fin de la guerre froide. Penser le militarisme et la militarisation aujourd'hui implique de couvrir des phénomènes sociaux nouveaux (ou renouvelés) qui, au-delà des conflits inter-étatiques, vont des économies criminelles aux paramilitaires, milices, narco-évangéliques et autres oligarchies foncières et extractives. Ce dernier numéro de la collection Passerelle tente en ce sens d'ébaucher quelques grandes évolutions des modes d'actions militaires et guerriers.

Tout d'abord, l'évolution technique et technologique est cruciale pour penser le modus operandi des acteurs des conflits armés et pouvoir s'y opposer efficacement. Des armes "high tech" aux systèmes d'armement automatique, la production de technologie numérique à double usage (civil et militaire) force un mélange des genres qui se retrouve dans la doctrine du continuum sécurité-défense : militarisation des polices et des frontières, privatisation de la violence armée, « guerre contre le terrorisme » normalisant les déploiements militaires permanents... Ces évolutions impliquent une nécessaire redéfinition de ce qu'est une guerre, et de ce qu'elle n'est pas – en somme, une véritable bataille idéologique. La préparation de la guerre est toujours une décision politique, allouant budgets et subventions à l'industrie de l'armement plutôt qu'à la santé, à l'éducation, à la justice ou aux infrastructures. Dans un contexte social où l'idéologie militaire est plus ou moins normalisée et banalisée, il devient de plus en plus difficile de nommer et dénoncer la guerre, d'autant que le secret défense rend impossible tout contrôle démocratique autour des questions militaires.

Pour celles et ceux qui refusent la guerre comme inévitable, le sentiment d'impuissance peut sembler important ; le sujet est dense, les forces en présence semblent inébranlables. Comment fait-on pour s'opposer à la guerre alors qu'elle s'est diversifiée, complexifiée, multipliée ? Certaines stratégies restent d'actualité, d'autres naissent avec les reconfigurations du militarisme : la convergence des luttes écologiques et antimilitaristes sur des territoires spécifiques, par exemple, ou les batailles autour de la mémoire des dictatures militaires. Au-delà de l'émotion immédiate, le travail de l'antimilitarisme consiste également à freiner les accumulations d'armes, dévier les préparatifs et les budgets militaires, détricoter les discours qui favorisent la déshumanisation, réduire les asymétries de pouvoir structurelles qui rendent possible le recours à la violence... C'est dans le cadre de ce travail sur le long terme que s'inscrit ce numéro de la collection Passerelle, telle une brique de plus à l'édifice du monde non-violent que nous voulons toutes, à notre échelle, construire.



La collection Passerelle
est réalisée avec l'appui de
la Fondation
Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme. 

ISBN : 978-2-914180-98-6